Arrivée du présent document

1 7 JUIN 2019

PREFECTURE DE LA MAYENTE de la Mayenne

ENQUETE PUBLIQUE PRESENTEE PAR LA SAS LEGUEVEL
EN VUE DE L'OBTENTION DE L'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE UNIQUE POUR LA REGULARISATION ET
L'EXTENSION DES CAPACITES DE STOCKAGE DE
L'ENTREPOT DE PRODUITS COMBUSTIBLES SIS SUR
L'ECOPARC DE LA GRAVELLE (53410)

Période de l'enquête : 16 avril au 21 mai 2019

<u>Référence</u>: Arrêté préfectoral du **11 mars 2019** portant sur l'enquête publique relative à l'obtention de l'autorisation environnementale unique pour la régularisation et l'extension des capacités de stockage de l'entrepôt de produits combustibles demandée par la SAS LE GUEVEL situé sur l'Ecoparc de la gravelle (53410)

RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Jean Claude LE LAY Commissaire Enquêteur 9 Rue de Cheverus 53000 LAVAL

email: socarchiclelay@wanadoo.fr

SOMMAIRE

A. PRESENTATION DE L'OPERATION	P 04
A1. La maîtrise d'ouvrage	
A2. Présentation de l'opération	
A3. Composition du dossier	
B. CADRE JURIDIQUE DE L'ENQUETE	P 05
B1. Désignation du Commissaire Enquêteur	
B2. Modalités d'organisation de l'enquête	
B2.1. Réunion préparatoire	
B2.2. Contenu de l'arrêté de l'enquête	
Durée de l'enquête	
Mise à disposition du dossier de l'enquête	
 Permanences du Commissaire Enquêteur 	
 Publicité de l'enquête 	
Affichage	
C. <u>DESCRIPTION DU PROJET</u>	P 08
D. ANALYSE DE L'ETUDE DE L'IMPACT	P 10
D1. Synthèse de l'impact sur les milieux humains et socio-éc	onomiques
D2. Synthèse de l'impact sur l'utilisation de l'espace	
D3. Synthèse de l'impact sur le patrimoine culturel et historic	que
D4. Synthèse de l'impact sur les voies de communication, la	topographie et les paysages
D5. Synthèse de la gestion quantitative et qualitative des eau	X .
D6. Synthèse de l'impact sur les milieux aquatiques	
D7. Synthèse de l'impact sur la qualité de l'air, le climat, les c	ordures
D8. Synthèse de l'impact sonore et vibratile	
EURL « SOCIETE D'ARCHITECTURE JC LE LAY » 2 02 43 49 22 71	email: socarchjcielay@wanadoo.fr

ENQUETE PUBLIQUE PRESENTEE LA SAS LE GUEVEL EN VUE DE L'OBTENTION DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE POUR LA REGULARISATION ET L'EXTENSION DES CAPACITES DE STOCKAGE DE L'ENTREPOT DE PRODUITS COMBUSTIBLES SIS SUR L'ECOPARC DE LA GRAVELLE 53410

SIREN488 789 900 SIRET 488 789 900 00013 APE 742 A

D9. Conclusions des impacts sur les déchets

D10. Synthèse de l'évaluation des émissions de l'installation

E. ETUDE DE DANGERS

P 13

F. AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

P 14

Avis de l'Agence Régionale de la Santé Bretagne

Avis de la Direction Départementale des Territoires de la Mayenne

Avis de l'Agence Régionale de Santé Pays de La Loire

Avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Mayenne

Avis de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Mayenne

Information sur l'existence d'un Avis réfuté sans observation de l'Autorité Environnementale

G. AVIS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

P 15

Avis du Conseil Municipal de LA GRAVELLE

Avis de la Commune de Bréal sur Vitré

H. QUESTIONS POSEES PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE

P 16

EURL « SOCIETE D'ARCHITECTURE JC LE LAY »

email: socarchiclelay@wanadoo.fr

A. PRESENTATION DE L'OPERATION

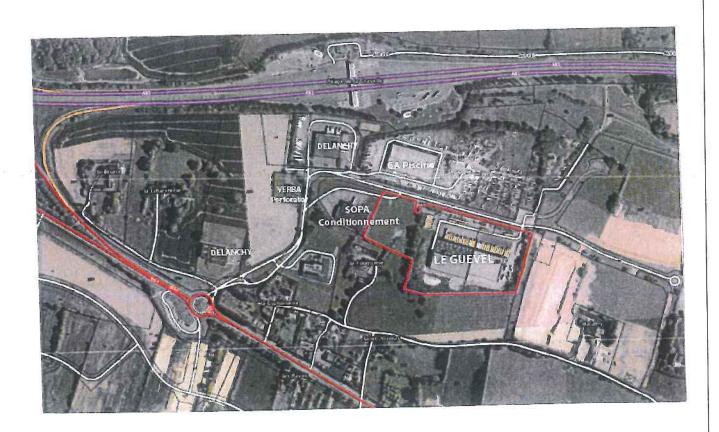
A1. La maîtrise d'ouvrage

La SAS LE GUEVEL dont le siège social est situé 23 rue de la Grassinais à ST MALO (35400) est maître d'ouvrage de cette demande d'obtention de l'autorisation environnementale unique pour la régularisation et l'extension des capacités de stockage de l'entrepôt de produits combustibles situé sur l'ECOPARC DE LA GRAVELLE (53410)

Personne responsable : M. Vincent FROSTRIN, Président.

A2. Présentation de l'opération

La SAS LE GUEVEL spécialisée dans le transport et la distribution de marchandises implantée à St Malo depuis 1971, exploite un établissement secondaire sur la commune de LA GRAVELLE au sein du Parc d'Activités ECOPARC, 1er Parc d'Activités certifié ISO14001 du Grand Ouest.



EURL « SOCIETE D'ARCHITECTURE JC LE LAY »

© 02 43 49 22 71 © 02 43 49 18 25 © 06 08 56 06 08 SIREN488 789 900 SIRET 488 789 900 00013 APE 742 A

email: socarchjclelay@wanadoo.fr

La société LE GUEVEL a déclaré respectivement les 23 janvier 2004 et 25 janvier 2006 les activités de stockages de bois, de cartons, polymères et distribution de carburants.

A la suite des évolutions du marché clients et notamment du contrat passé avec la société HYDROCHIM, spécialiste de la fabrication des produits de nettoyage, des désinfectants, traitement de piscine. L'établissement comprend des produits d'hygiène et de traitement de piscines pour le compte de la société HYDROCHIM dans des quantités susceptibles d'entraîner le classement de l'établissement sous le régime de l'autorisation pour la rubrique 4510 de la nomenclature des installations classées le soumettant en conséquence directe à la directive SEVESO seuil bas.

A3. Composition du dossier

Le dossier soumis à l'enquête publique est composé :

- Note de présentation non technique du projet.
- Résumé non technique de l'étude d'impact.
- Résumé non technique de l'étude de dangers.
- Notice de renseignements.
- Etude d'impact.
- Etude de dangers.
- Annexes.
 - Autorisation d'exploiter du propriétaire.
 - Permis de construíre.
 - Plans de zonages et de servitudes d'utilité publique.
 - Formulaire standard des données du site NATURA 2000 la plus proche et les ZNIEFF communales.
 - Rapport de mesures acoustiques AXE janvier 2017.
 - Courrier de consultation de remise en état du site.
 - Analyse du risque Foudre et étude technique.
 - Rapport FLUMILOG
 - Représentations graphiques des effets thermiques.
 - Logigrammes.
 - Logiciel MERCURY.
 - Fascicule des plans.
- Avis des Services et Personnes Publiques Associées
 - Direction de la Coordination Interministérielle et de l'Appui Territorial
 - Bureau de l'Environnement et de l'utilité publique (Préfecture d'Ille et Vilaine)
 - ARS Bretagne
 - Arrêté de M. Le Préfet de la Région Bretagne Préfet d'Ille et Vilaine.
 - Préfecture de la Mayenne Direction Départementale des Territoires
 - ARS Pays de la Loire Délégation Territoriale de la Mayenne

EURL « SOCIETE D'ARCHITECTURE JC LE LAY »

email: socarchiclelay@wanadoo.fr

DOSSIER: E 19000023/44

6

- SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Mayenne) Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Mayenne (ABF)
- Direction Régionale des Affaires Culturelles Service Régional de l'Archéologie
- Avis réfuté sans observation de l'Autorité Environnementale
- Attestation du maître d'ouvrage de non-concertation préalable

B. CADRE JURIDIQUE DE L'ENQUETE

Vu,

- Le Code de l'Environnement, relatif aux enquêtes publiques concernant les opérations susceptibles d'affecter l'environnement.
- L'arrêté préfectoral du 7 janvier 2019.
- La demande présentée par la SAS LE GUEVEL en date du 17 octobre 2017, complétée le 23 avril 2018 et 16 juin 2018.
- Les avis de classement de l'Inspecteur des Installations classées en date du 4 juillet 2018.
- L'avis des Services et Instances consultés.
- L'information en date du 3 décembre 2018 sur l'existence d'un avis de l'autorité environnementale réputé sans observation au 1^{er} février 2018.
- La décision de M. Le Président du Tribunal Administratif de NANTES du **4 février 2019** désignant M. Jean Claude LE LAY en qualité de Commissaire Enquêteur.
- M. Le Préfet de la Mayenne a arrêté en date du 11 mars 2019 l'ouverture d'enquête publique.

B1, Désignation du Commissaire Enquêteur

Par décision du **4 février 2019** n° E19000023/44 M. Le Président du Tribunal Administratif de NANTES a désigné M. Jean Claude LE LAY Directeur de Collectivité Territoriale à la retraite demeurant 9 rue Cheverus 53000 LAVAL en qualité de Commissaire Enquêteur.

B2. Modalités d'organisation de l'enquête

B2.1 Réunion préparatoire

En date du jeudi 4 avril 2019 s'est tenue sur le site de la SAS LE GUEVEL à l'ECOPARC de LA GRAVELLE une réunion en présence de :

- M. Vincent FROSTIN
- M. Jean Claude LE LAY

EURL « SOCIETE D'ARCHITECTURE JC LE LAY »

2 02 43 49 22 71 **3** 02 43 49 18 25 **6** 06 08 56 06 08 SIREN488 789 900 SIRET 488 789 900 00013 APE 742 A

email:socarchiclelay@wanadoo.fr

Après un exposé général de la société LE GUEVEL, une visite du site de LA GRAVELLE a eu lieu et des enjeux qui présentent la réalisation du contrat avec la société HYDROCHIM située à proximité ainsi que l'obtention de l'autorisation environnementale unique pour la régularisation et l'extension des capacités de stockage de l'entrepôt de produits combustibles.

B2.2 Contenu de l'arrêté d'enquête

Par arrêté date du 11 mars 2019, M. Le Préfet de la Mayenne a prescrit les modalités de l'enquête publique à savoir :

Durée de l'enquête

L'enquête a été fixée à 36 jours du mardi 16 avril 2019 à 14 heures au mardi 21 mai 2019 à 12 heures.

Mise à disposition du dossier d'enquête

Le dossier d'enquête tel que précédemment décrit est mis à la disposition du public à la mairie de la Gravelle ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé préalablement à l'ouverture de l'enquête par M. Jean Claude LE LAY Commissaire Enquêteur et mis à la disposition du public pendant la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture de la mairie de LA GRAVELLE.

En conséquence, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations soit :

- Sur le registre d'enquête
- Par courrier à la mairie de la Gravelle
 1 rue Mme de Sévigné 53410 La Gravelle
- Par voie électronique à l'adresse suivante :

<u>pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr</u> en précisant « enquête publique Le GUEVEL à la Gravelle »

Permanences du Commissaire Enquêteur

Le Commissaire Enquêteur sera présent à la mairie de LA GRAVELLE située 1 rue Madame de Sévigné pour y recevoir en personne les observations du public les jours suivants :

- Le mardi 16 avril 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.
- o Le Mercredi 24 avril 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.
- o Le samedi 11 mai 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Le jeudi 16 mai 2019 de 16 h 00 à 19 h 00.
- o Le mardi 21 mai 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Publicité de l'enquête

email: socarchiclelay@wanadoo.fr

Un avis informant le public de l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans les journaux régionaux ou locaux diffusés dans les départements concernés.

Ouest France53 1er avis (53) 21 mars 2019 2ème avis (53) 17 avril 2019

Ouest France35 1er avis (53) 21 mars 2019 2ème avis (53) 17 avril 2019

Courrier de la Mayenne 1er avis 21 mars 2019 2ème avis 18 avril 2019

Journal de Vitré 1er avis (35) 22 mars 2019 2ème avis (35) 19 avril 2019

Affichage

L'affichage publiant l'avis d'enquête sera effectif au moins quinze jours avant l'ouverture d'enquête publique et pendant toute la durée de l'enquête.

- o Panneau d'affichage de la commune de LA GRAVELLE (siège de l'enquête)
- Panneau d'affichage de la commune de BREAL SOUS VITRE.
- Voisinage de l'installation.

C. DESCRIPTION DU PROJET

La société LE GUEVEL est spécialisée dans le transport et la distribution de marchandises depuis 1971 à ST MALO.

Par ailleurs, elle exploite un établissement secondaire sur la commune LA GRAVELLE (53) au sein du Parc d'Activités ECOPARC, 1er Parc d'activités certifié ISO 14001 du Grand Ouest.

La société LE GUEVEL a déclaré respectivement les 23/12/2004 et le 25/01/2008 les activités de stockage de bois, cartons polymères et de distribution de carburants.

A la suite des évolutions du marché clients et notamment du contrat passé avec la société HYDROCHIM, spécialiste de la fabrication de produits désinfectants, traitement des piscines, cet établissement comprend le stockage de produits d'hygiène et de traitement des piscines pour le compte de la société HYDROCHIM dans des quantités susceptibles d'entraîner le classement de

EURL « SOCIETE D'ARCHITECTURE JC LE LAY »

email: socarchiclelay@wanadoo.fr

l'établissement sur le régime de l'autorisation pour la rubrique 4510 de la nomenclature des installations classées le soumettant en conséquence directe à la directive **SEVESO seuil bas**.

La SAS LE GUEVEL emploie 37 salariés sur le site de LA GRAVELLE dont 28 conducteurs (rarement présents) et 9 salariés travaillant sur des postes administratifs ou de manutentions.

L'entrepôt logistique de la société LE GUEVEL et implanté à l'extrémité NORD OUEST de la Commune de la Gravelle dans le département de la Mayenne.

Les parcelles attenantes à l'établissement sont actuellement occupées par :

- Au Nord : par la voie d'accès au site puis par la société du Groupe GA PISCINES.
- A l'Est: par des terrains de l'ECOPARC non encore viabilisés, actuellement à l'état de parcelles agricoles
- Au Sud : par une parcelle exploitée.
- A l'Ouest : par la société SOPA conditionnement ainsi qu'une exploitation agricole.

Le terrain qui a accuellle l'entrepôt est occupé de la façon suivante :

- Bâtiment logistique
- Aires de stationnement poids lourds.
- Quai Poids Lourds
- Aire de stationnement véhicules légers
- Aire de lavage des poids lourds
- Aire de distribution de carburant
- Voirie
- Bassin
- Espaces verts

Parmi les installations principales qui composent cet établissement, il faut noter :

- Division de l'entrepôt en deux cellules stockage et une cellule de chargement d'une superficie unitaire inférieure à 3000 m²
- Deux locaux de charge des accumulateurs électriques des engins de manutention (n'existant en façade ouest) et un projet en façade Sud.
- Un local de stockage de carburant projet en façade sud accolé au second local de charge.
- Deux ensembles de locaux sociaux situés en façade est et ouest (bureau de la logistique, salle pause / conférence et locaux sanitaires (toilettes et vestiaires)

EURL « SOCIETE D'ARCHITECTURE JC LE LAY »

email: socarchiclelay@wanadoo.fr

La hauteur libre de stockage se situe entre 6.45 m et 9.5 m.

Le volume total de l'entrepôt peut être évalué aux alentours de 65 000 m³.

Les nouvelles constructions ont respecté les dispositions de l'arrêté du **15 avril 2010**, applicables aux entrepôts couverts relevant du régime de l'enregistrement au titre des rubriques n° 1510 et n° 2662 de la nomenclature des IPCE applicable lors de la création des différentes parties de l'entrepôt.

Les parties existantes ont été mises en conformité avec les prescriptions de ce dernier à posteriori et en particulier en ce qui concerne les exécutoires de fumées.

Les parois séparatives ainsi que les passages des marchandises entre cellules sont des parois coupe- feu 2 heures.

Produits entreposés

La société LE GUEVEL est spécialiste dans l'activité logistique.

Elle dispose d'outils informatiques de gestion de ses stocks en fonction des codes dangers.

Cela permet de gérer les incompatibilités et les quantités autorisées par son arrêté préfectoral ou par les règles du cumul SEVESO.

D. ANALYSE DE L'ETUDE D'IMPACT

D1. Synthèse de l'impact sur les milieux humains et socio-économiques

L'entrepôt logistique de la SA LE GUEVEL a des retombées positives en ce qui concerne la structuration humaine et socio-économique du territoire.

Des dispositifs techniques actuels sont mis en œuvre afin de limiter les émissions lumineuses en provenance du site et exclure que son fonctionnement ne soit à l'origine d'un trouble pour l'ordre public ou pour la sécurité des biens et personnes.

Des dispositifs techniques et organisationnels permettent également d'exclure, toute dégradation de l'hygiène et de la salubrité publique.

D2. Synthèse de l'impact sur l'utilisation de l'espace

La situation de la SA LE GUEVEL au sein de l'Ecoparc de la GRAVELLE permet d'assurer la compatibilité de l'entrepôt avec la vocation urbanistique du secteur.

Par ailleurs, cette situation permet d'éviter le conflit avec l'ensemble des usages du sols.

Les nouvelles constructions se conforment aux règles d'urbanisme.

EURL « SOCIETE D'ARCHITECTURE JC LE LAY »

email: socarchiclelay@wanadoo.fr

De plus, ce projet fait l'objet d'une demande de permis de construire déposée en mairie et visant à vérifier la compatibilité avec les règles du RNU et de la carte communale.

D3. Synthèse de l'impact sur le patrimoine culturel et historique

L'exploitation de l'entrepôt de la SA LE GUEVEL n'a pas d'impact en terme de préservation / protection des édifices bâtis bénéficiant ou non d'une protection au titre des monuments historiques.

Concernant le patrimoine archéologique, bien que les données à disposition ne fassent pas état d'une richesse particulière, la SA LE GUEVEL s'engage à mettre en place tous les dispositifs permettant d'identifier et de protéger les éventuelles découvertes faites lors des travaux et les déclarer sans délais aux services compétents.

D4. Synthèse de l'impact sur les voies de communication, la topographie et les paysages

L'exploitation de l'entrepôt se traduit par un impact faible sur le volume de la circulation.

La création de deux locaux supplémentaires de l'entrepôt induira peu d'effets supplémentaires.

Par ailleurs, les modalités de réduction des impacts induits par le trafic routier ont été pris en compte.

Enfin, aucune autre voie de communication ne se situe à proximité de l'entrepôt, excluant tout report sur d'autres modes de transports.

L'entrepôt logistique est intégré au sein de l'Ecoparc de LA GRAVELLE qui accueille plusieurs entrepôts et industries.

Cet Ecoparc s'intègre d'ailleurs dans un secteur très fortement modifié par les activités humaines avec la présence de l'autoroute A81 en limite Nord.

Les volumes et les teintes des bâtiments permettent d'assurer leur intégration dans l'environnement local accueillant des entrepôts de formes et de volumes de structures commerciales.

Les nouvelles constructions n'apportent pas d'impact visuel supplémentaire au regard de leur dimension et leur implantation derrière le bâtiment projeté.

D5. Synthèse de la gestion quantitative et qualitative des eaux

Les modalités de gestion des différents types d'eaux produits dans le cadre de l'exploitation de l'entrepôt permettent en situation normale de fonctionnement de s'assurer que ces eaux ne soient pas à l'origine d'un impact quantitatif et qualitatif sur le milieu récepteur.

EURL « SOCIETE D'ARCHITECTURE JC LE LAY »

email: socarchiclelay@wanadoo.fr

A cet effet, un bassin tampon permet de gérer les eaux pluviales, lequel est vidangé via une pompe de relevage réglée sur un débit constant.

Des séparateurs d'hydrocarbures en amont, permettent de traiter les eaux pluviales susceptibles d'être polluées.

Les modalités de gestion mises en place, permettent également en situation dégradée de fonctionnement lors d'un incendie notamment de confiner les eaux d'extinction dans le bassin étanche de l'Ecoparc via une vanne manuelle placée en sortie d'ouvrage de régulation.

D6. Synthèse de l'impact sur les milieux aquatiques

L'entrepôt est exploité de manière à limiter à la source la consommation d'eau et de réduire l'impact qualitatif des rejets d'eaux.

Ainsi en situation normale de fonctionnement, toutes les dispositions sont prises pour que le fonctionnement ne soit cause à l'origine d'un impact marqué sur le milieu récepteur tant quantitativement que qualitativement.

- Aucune eau de procédé industriel n'est produite.
- Les eaux usées sanitaires sont rejetées vers la lagune de la zone industrielle.
- Les eaux pluviales de toiture (non susceptibles d'être polluées) sont rejetées dans un bassin de rétention / régulation.

Les eaux pluviales recueillies sur les aires imperméabilisés (voirie, aire de béquillage, parking VL) sont collectées via un ensemble d'avaloirs qui par un système de pentes, dirige les eaux vers le réseau pluvial de l'Ecoparc par l'intermédiaire d'un séparateur d'hydrocarbures.

Les eaux de lavage de poids tourds sont dirigées vers le réseau d'eau pluvial de l'Ecoparc par l'intermédiaire d'un séparateur d'hydrocarbures équipé en amont d'un débourbeur.

Les eaux pluviales ruisselant sur l'aire approvisionnement en carburants sont orientées vers le réseau pluvial de l'Ecoparc par l'intermédiaire d'un séparateur d'hydrocarbures.

En situation accidentelle, notamment cas d'incendie ou de déversement accidentel des équipements permettraient également de retenir les eaux polluées sur le site.

Ces modalités de gestion mises en place sont compatibles avec les orientations et dispositions du SDAGE Loire Bretagne pour la période 2016 – 2021 et avec celles du SAGE de la Mayenne.

Ainsi toutes les dispositions sont prises pour que le fonctionnement du site ne soit pas à l'origine d'un impact sur le milieu récepteur.

Enfin aucune zone humide n'a été identifiée sur les terrains de l'entrepôt.

EURL « SOCIETE D'ARCHITECTURE JC LE LAY »

email: socarchiclelay@wanadoo.fr

La zone identifiée comme « probablement humide » à proximité du site, n'est pas impactée par l'exploitation de ce dernier.

D7. Synthèse de l'impact sur la qualité de l'air, le climat, les ordures

L'exploitation de l'entrepôt est à l'origine de rejets atmosphériques, majoritairement liés à l'expédition des produits stockés sur le site via des véhicules routiers lourds.

Ces rejets ne sont pas incompatibles avec les plans et schémas de protection de l'air du territoire.

Ces émissions participent toutefois dans une certaine mesure à la dégradation de la qualité de l'air qui est déjà relativement marquée sur le secteur d'étude par la présence de la barrière de péage de l'autoroute A81.

Il est à noter que les nouvelles constructions n'augmentent pas les rejets atmosphériques du site.

D8. Synthèse de l'impact sonore et vibratile

L'environnement sonore actuel du terrain de la SA LE GUEVEL est fortement marqué par les activités humaines et notamment par le trafic routier de l'autoroute A81.

Dans ces conditions les niveaux sonores relevés sur le site sont élevés.

Cette situation rend difficile la détermination de la contribution de la société dans le niveau sonore ambiant de la zone d'activités.

La situation acoustique au niveau des habitations les plus proches est aussi marquée par la circulation sur l'autoroute A81. Cette situation ne permet pas de déterminer l'influence de la société sur ces zones d'habitation.

D9. Conclusions des impacts sur les déchets

La gestion des déchets mise en place dans le cadre de l'exploitation de l'entrepôt logistique LE GUEVEL permet de s'assurer que les résidus ne solent pas à l'origine d'une atteinte à l'environnement ou au voisinage.

Une attention particulière est accordée à la réduction de la production des déchets à la source et à la mise en place d'une gestion permettant la valorisation des résidus produits par leurs orientations vers les filières de moindre impact.

D10. Synthèse de l'évaluation des émissions de l'installation

En considérant les différents types de rejets (tant en terme de matières que de quantités) liés au fonctionnement de l'entrepôt logistique, aucun d'entre eux ne semble susceptible d'engendrer un risque sanitaire vis à vis des populations alentours.

email: socarchiclelay@wanadoo.fr

Pour autant, une caractérisation de l'environnement du site et des enjeux de la zone d'étude présentée, fait apparaître qu'aucun des rejets ne peut présenter de risques pour la santé des riverains.

E. ETUDE DE DANGERS

L'étude des dangers a pour but de permettre une approche rationnelle et objective des risques encourus par les personnes ou l'environnement.

Elle est définie par trois objectifs

- Améliorer la réflexion sur la sécurité à l'intérieur de l'entreprise.
- Fournir le dialogue technique avec les autorités d'inspection pour la prise en compte des parades techniques et organisationnelles dans l'arrêté d'autorisation.
- Informer le public dans la meilleure transparence possible en lui fournissant des éléments d'appréciation sur les risques.

L'étude des dangers a été structurée de la façon suivante et elle a procédé à :

- Un rappel des activités développées sur l'installation étudiée.
- Un exposé des risques présentés par les produits stockés et l'activité.
- L'étude de la réduction des potentiels de dangers.
- Une analyse des risques d'agressions externes.
- Un examen des risques ponctuels liés à des installations particulières.
- La méthodologie d'analyses des risques utilisée
- L'analyse des risques incluant une identification des dangers puis une Analyse Préliminaire des Risques (APR) et une Etude Détaillée de Réduction des Risques ((EDRR))
- Une description des moyens de prévention et d'interventions.

F. AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

Il est à noter que la société LE GUEVEL n'a pas organisé de concertation préalable au sens de l'article L121-16 du Code de l'Environnement.

En conséquence, il n'y a pas lieu de fournir les pièces mentionnées à l'article R123-8 (5ème alinéa) du Code de l'Environnement.

Avis de l'Agence Régionale de la Santé Bretagne

Dans son avis en date du **28 juin 2018** et après examen du dossier par l'ARS d'Ille et Vilaine, il est conclu à l'absence d'incidence de l'activité projetée sur la qualité de l'eau des drains.

EURL « SOCIETE D'ARCHITECTURE JC LE LAY »

email: socarchiclelay@wanadoo.fr

Emission d'un avis favorable à ce dossier

Avis de la Direction Départementale des Territoires de la Mayenne

Le Service Aménagement et Urbanisme avait <u>formulé un avis favorable en novembre</u> <u>2017</u> sur ce dossier.

Les compléments apportés au dossier ne modifient pas l'avis favorable émis par le S.A.U.

Seule une amélioration rédactionnelle pourrait être apportée dans le volet 1 de la notice de renseignement (10,15) en effet il précisé :

« La commune de la GRAVELLE est actuellement dotée d'une carte communale approuvée le 22 mars 2005 »

Depuis cette date, la carte communale a été révisée et approuvée le 26 avril 2016.

Ainsi la notice mériterait d'être actualisée pour en tenir compte.

Avis de l'Agence Régionale de Santé Pays de La Loire

Avis favorable à ce projet.

Avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Mayenne

Au regard des observations énoncées dans le rapport, il est émis un **Avis favorable** à la réalisation de ce projet.

Avis de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Mayenne

Madame l'Architecte des Bâtiments de France, cheffe de l'UDAP 53 précise que ce projet n'appelle pas d'observations particulières.

Information sur l'existence d'un Avis réfuté sans observation de l'Autorité Environnementale

Le présent dossier a été transmis à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale des Pays de la Loire en date du 17 octobre 2017.

Depuis le 1^{er} février 2018, en application de l'article R122-7 du Code de l'Environnement et en l'absence d'observations de la part de l'Autorité Environnementale, **l'Avis est réputé sans observation.**

EURL « SOCIETE D'ARCHITECTURE JC LE LAY »

email: socarchjclelay@wanadoo.fr

G. AVIS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Avis du Conseil Municipal de LA GRAVELLE

Par délibération en date du **lundi 13 mai 2019**, le conseil municipal dûment convoqué, le conseil municipal a voté à main levée et à l'unanimité pour donner <u>un avis favorable à ce dossier.</u>

Avis de la Commune de Bréal sousVitré

Le conseil municipal de Bréal sous Vitré n'a pas délibéré pendant la durée de l'enquête.

Toutefois, Mme Le Maire de Bréal sous Vitré en a informé les membres du conseil municipal qui n'a pas eu d'observations.

Au prochain conseil municipal, elle informera les élus de l'attestation fournie dans le dossier.

H. QUESTIONS POSEES PENDANT LA DUREE DE L'ENQUETE

Ouverte en date du <u>16 avril 2019 et close en date du 21 mars 2019</u> durant les 5 permanences du Commissaire Enquêteur :

- Aucune observation n'est parvenue ni sur le site de la préfecture de la Mayenne ni sur celui de la Mairie de LA GRAVELLE, commune de l'enquête)
- Aucune demande de renseignements n'a été formulée auprès du Commissaire Enguêteur (ni par écrit, ni pendant la tenue des permanences)

Fait à LA GRAVELLE, le 17 mai 2019

Le Commissaire Enquêteur

Jean Claude LE LAY

Dossier: E 19000023/44

ANNEXES

1 -Annonces

	Ouest France	21 mars 2019	17 avril 2019
•	Courrier de la Mayenne	21 mars 2019	18 avril 2019
0	Journal de Vitré	22 mars 2019	19 avril 2019

- 2- Délibération du Conseil Municipal de la GRAVELLE
- 3- Certificat administratif de la commune de Breal sous Vitré
- 4- certificats d'affichage des communes de Breal sous Vitré et de La Gravelle
- 5 Avis des Personnes Publiques Associées
 - Avis de la Direction Départementales de Territoires
 - Avis de l'Agence Régionale de la Santé
 - Avis du Service Départemental d'Incendie et de Sécurité
 - Avis de l'Autorité Environnementale
 - Attestation de non- concertation préalable
 - Avis de la DRAC
 - Avis de l'unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
 - Avis du Service Régional de l'Archéologie
 - 6- Courrier de Synthèse au Maître d'Ouvrage
 - 7- Copie du Registre d'Enquête

is parus sur les 12 dépar

19 609 (0,12€ la minuto) mat : www.medialecdr datésel du 27 décembre 2618, yeat.

cal. Secret en 2012-1547 du 28 dé-cidiée et ionida de commercia gales, sont abligatelisment mi train, sons actulopelou fr.

Marchés publics Procedure adaptée



nublics.

s OPS/SLS

te marché illo de l'Habitat de la Mayenne il, 10, ma Auguste-Beuneux,

s le cadre de leurs obligations deux ordres auprès de leurs

s na bénéficiant pas do l'aide f, neur connaître leur éventuel l redevables, d'un supplément

s les locateires dour connaître

este d'Information nécessaires

he comprenent l'ensemble des ravis de ACG Synergia pour sa

né at recherche économique :

bute à sa notification et durera ede de reconduction de 2 aus

nancement du présent marché scrites au budget de Mryenne

re. is professionnelles, techniques

ebunal administratif de Nantes. Táléphone 02 40 99 46 60.

vant être obtenus concernant ninstraid de Nantes, 6, slée de 02 40 99 46 00.

will 2019 à 12 h 00, rende t 16 mais 2019,

Travaux de décamiantage et déconstruction da 12 logements collectifs à Villaines-la-Juha

PROCÉDURE ADAPTÉE

Référence de la procédure : 19MPON,

La présente consultation est non allatin, mais avac une tranche atema et à trancisco-cipiennelles : - tranchie farme : déseminatage et décomituellen du Bătțimant, - tranchie uplicionnelle n° 1: transmort d'une que a liquit supplimentation, - tranchie optionnelle n° 1: transmort d'une que a liquit serbarria et arcitata cirrant. L'au d'exécution : bétiment afriée au 6, ma du Dioceleu-Guerin à Villaines (a-...)-shall en Mayanne (63700). Voide des intra à effectuer avant le riépôt des offes. Les variantes entreprises no sont pas autoritées. Les variantes entreprises no sont pas autoritées. Les variantes entreprises no sont pas autoritées de l'avance de manoitée en cerraines (CPV) est intravaux du démoitten de bâtiments et l'avance de terraisse-ment (est 1000) et : fravaux du démoitten de bâtiments et l'avance de terraisse-ment (est 1000).

ment (de 100001).
Détal d'avécution du marché si d'élei global d'avécution du marché est de 13 ser-maisse à compte de la déta de déteit de période de préparation faise dans l'ordre maisse à compte de la déta de déteit de période de préparation sit de 5 services à compte de cette date.

Modalités de financement et de palement :
Plinancement ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subvenificas.

Pois géola forfatation révisable.

Vierment banoaire à échéance modesum de 30 jours.

La majorité prévot une avense et une refereus de geandu.

Châters de sélection des condidetures i capacités professionnelles, techniques et financières.

ajet : réalisation et traitement

et financières.
Cabbro d'attribuidon dos crifres : offis économiquement la plus eventageuse appracise en fonction du critère du prox (60 %) et de la valeur technique notées aur la base du mémiore méthedologique (40 %).
Procédure et pascadion : la procédure et les pascadions la procédure et la procédur

publics. Modalités d'obtantins de disesser sons forms électronique, por téléchargement de la publicité et du dossier complet deputs le site infarent ; www.achtspublic.com Modalités d'envol des offres : sous forms électronique, i-sacchission sur le site in-

met i www.schatpublic.com uturice chargée des procédures de recours : triburul administratif de Nantes, allée de rije.Glojette, BP 24111, 44041 Nantes, (déphose 02 40 99 46 60, stunce chargée silée de rife-Gio c 02.40,98.46.58

for D2-0.90.46.58.

Sorvice suprès disquel les ranseignements persent étre obtenus concentrant. Phirodiscitent des recours à genfs du ribband administratif de Nantes, 6, allée de l'ille Calerités. PP 2411, 4401 Martes, béléphone 02 40 99 46 00, for U2-10-90.40, En.
Date et leure l'Imites de remise des offices : 23 avril 2019 à 18 h 00.
Date d'envol de Tovide d'oppel pubble à la concurrence : 10 mars 8019.

Concession, DSP

Commune de Craon

17 hébergements au sein du camping municipal du Murier

CONCESSION - DSP

quement la plus avantageuse la procédure adaptée en appli-mars 2016 refatif eux marchés

ectronique, par téléchargement nternet : www.achatpublic.com onique, transmission aur te sile

Inititutió de la difegación de service públic promotion et commerciaiseus o na grappo difessipamente lagrar de cisées. Type de marché : genvicia. Classificación CPA 200-5. Objet principal : 7834/200-5. Contificación de participation : Siftwallon propri et des participation : Siftwallon propri et des principals de conomiques : l'exceed del couvert par l'escand per les marchés proprie des defines si de conomiques : l'exceed del couvert par l'escand per les marchés per portion des defines si l'exceed 2019 à 12 h 00. Data limite de couplan des defines si l'exceed 2019 à 12 h 00. Data d'annoi del présent levis : 16 mars 2019.

ouest france

ndus et les résultats des événements du samedi dans le cahier "sports"

1,15 € seyloment

29% Abonnez-vous PACK FAMILLE

Déjà abonné ?

🚊 Gérez voire abonnement sur votrecompte.ouest-france.fr

💘 Appelez un conseiller du lundi au vendradi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30 en privilégient te créneau 12h - 15h

Avis achainistratits

LAVAL AGGLOMERATION

Communic de MEALUEU SUR COON, LE BOURGNEUFLA POINT, POURCON, LA BROLATTE, LE CENERISANTISEE, LA GRAVE LE LAUNAYMELERS, LORGONAULE, ANDISEAN, OLUET, PORT PAULET, BANT-OTR-LE GRAVELMS, SANT-OUEN DESTOIRS, SANT-PEEPRE LA COUR Élaboration du PLUI du Paya de Loiron

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arribh au date de 11 mars 2019, a précident de taxad égyptimiseration a present l'ouverture et Programation n'une enquelles publiques portent sur le projet de Plan tond d'une enquelles publiques portent sur le projet de Plan tond d'une service de l'expert de Loton.

L'incipatible qu'elle l'avec de déraudiern du vendredel 8 au 2012 30 a 9 b 4 60 au vendredel 9 au 2019 a 7 h 60 au vendredel 9 au 2019 a 7 h 60 au vendredel 9 au 2019 a 7 h 60 au vendredel 9 au 2019 a 7 h 60 au vendredel 9 au 2019 a 7 h 60 au vendredel 9 au 2019 a 7 h 60 au vendredel 9 au consider de la consideration du 24 jarvier 2018, M. le Président du tratumel administratel de Nignete a désigné M. Advant Brenners en considé de projetister de la connisistance de designée de la connisistance de considér publiques porte sur l'échorard on PLUI destant les qualitations que le consideration de consideration de la connisistance de consideration de consideration de la consideration del la consideration de la c

viconementales (elatimisis de l'enviconement, évaluation environementales (elatimisis de l'enviconement, évaluation environementales).

Penniant foute la diurée de l'enquête, la ricesser d'enquête publique sera mis à mistipaellement foute la diurée de l'enquête, la ricesse d'enquête publique sera mis à mistipation de publique pour être consulté sus jourse è heures l'abblue's d'ouverture au poblicidans les maines des quatorne communes concernées divol qu'il à Matiero de l'aves à
toten-risullé et la si urciencio de l'utiliatione de la cult riggionnéesion à Lovel. Le vintaeure aux épatement communes publiquies aménagement et urbanisme. Plan écel
intégration de l'environnées d'environnées de l'environnées d'environnées d'environnées d'environnées d'environnées d'environnées d'environnées d

divençable :
- par countre, se elega de l'ençaéte in M., la Prépident de la commission d'ençable :
- par countre, se elega de l'ençaéte in M., la Prépident de la commission d'ençable PLUI
- par countre, se elega de l'ençaéte pour l'entre de commission de l'ençable publication de commission de l'entre de la commission de l'entre de l'entre de l'entre de la commission de l'entre d'

-mairia de Monigem, place de la Maries, 33320 Monigem: Liural 8 avril 2019, 15 h 00 a 18 h 00,
-mairia de Bourgon, rue Hellé, 50410 Bourgon : parient 15 avril 2019, 9 h 00 à 12 h 00,
-mairia de Saint-Cyrin-Carvesian, place de l'Egiles, 53320 Saint-Cyrie Grovella ;
-mairia de Saint-Cyrin-Gerotate - 7, place de l'Egiles, 53320 Saint-Cyrie Grovella ;
-mairia de Saint-Cyrin-Gerotate - 7, place de l'Egiles 53410 Saint-Curlin-des-Toils : mar-areal 17 avril 2019, 16 h 01 à 19 h 00,
- mairia de Calin-Frei III, a rue du Docteur-Ramé, 53320 Lotron-Ruille :
-marcad 24 avril 2019, 8 h 00 à 12 h 00,
-mairia de Calin-Frei III, cur de Provinceix, 53410 Saint-Prome-la-Cour : ven-tielle 2019, 16 h 00 à 12 h 00,
- mairia de Calin-Saint-Boure - 2019, 8 h 00 à 12 h 00,
- mairia de Carvel - 3, 8 h 00 à 12 h 00,
- mairia de Pory, 9 h 00 à 12 h 00,
- mairia de Carvel - 3, 9 h 00 à 12 h 00,
- mairia de Carvel - 3, 9 h 00 à 12 h 00,
- mairia de Carvel - 3, 9 h 00 à 12 h 00,
- mairia de Carvel - 3, 9 h 00 à 12 h 00,
- mairia de Carvel - 3, 9 h 00 à 12 h 00,
- mairia de Carvel - 3, 9 h 00 à 12 h 00,
- mairia de Carvel - 3, 9 h 00 à 12 h 00,
- mairia de Carvel - 3, 9 h 00 à 12 h 00,
- haliza de Pays, La Chapelle du Châre, 53329 Leiron-Ruilla : vendred 11 mm 2019.
- Haliza de Pays, La Chapelle du Châre, 53329 Leiron-Ruilla : vendred 11 mm 2019.

Masson de Pays, 4 h 00 à 17 h 00.

- Makiera de Pays, La Chappile de Châria, 53320 Leiron-Ruile * vendrect 13 mis 2019. It has 0 a 17 no. 4 historie de Françuèle, les registres d'enquête, ainsi que toutre correspondence relativa à Françuèle, sevent adressée, scendts les cas électivant des documents ammode par le public, au précident de la commission d'enquête, les registres d'enquête extra cicle et signée par le président de la commission d'enquête, au d'appose d'un dévid de 30 jours à complair de la collaine de l'analysée pour le resident de la collaine de l'analysée pour le resident de des usual Agginnération son apport et ses condicisions météroles, public capital de la course de consider de la Châria de l'analysée pour les condicisions météroles de la commission d'enquête de la contraine de la complete de la complete de la contraine de la contrai

mitinatulière du Land Argioniseriale de Lavai Aggioniseriale de Conseil com-lus pissort mis est affichia du siège de Lavai Aggioniseriale, à la băsicon de Paya ii Loi-nor Patilià sinsi a qua denni les qualistras-emplices conscirintes par la projet de PILII quirco-toria comet l'auvertura de l'antiquite pusque et pendant toute sa dunce. Il carra par at-lega affabbe a d'outres ileux siraletiques du territoria. Per approprie de l'antique de la carra par at-lega affabbe a qualiste de Marques de Lavai Lavai et pendant loute sa dunce. Il carra par at-les de de la carra de la c

On peut être exproprié pour un euro symbolique

L'exproprietion d'un bien immobilier pout, dans certaines cir-constances, se solder par un euro symbolique d'indemnité. C'est le cas, admis par la Cour de cassation, lorsqu'un terrain supporte des constructions en mauvais átat et que la valeur du terrain est inférieure au coût des travaux nécessaires pour le dé-

mmasser. Un propriétaire exproprié soutenait qu'il était inconcevable d'âtre dépossédé d'un bien immóbilier pour une somme symbolique Celle-ci est évidemment sans rapport avec la valeur du bien, di-

Celle-ci est evidemment sans rapport avec la valeur du cient, di-sait-il. Mais il n'a pas été entendu.

Pour entiver à ce résultat nut, le juge applique une méthods d'évaluation dite "de récupération foncière". Elle consista, en partant du prix de vente espéré à la fin du projet, à déduira le cout des travaux et opérations diverses, pour donner au terrain

la valeur restanta.

En partant du prix connu du berrain nu à bâtir, la communa qui expropriait a dédust le coût des travaux de démosition et a constaté qu'ils étaient supérieurs. Elle en a déduit, à juste titre, selon les juges, que le terrain encombré ne valait den et n'a accordé qu'un euro symbolique.

(Cass. Civ 3, 15.3.2019, R 17-14.066).

Dégât des eaux : la responsabilité est automatique

Que l'on ait commis une faute ou non, chacun est responsable

Que l'on ait commis une faute ou non, chazon est responsable des dégâts des eaux qui ant atteir son voisin.
Chacun est "pardien" de son habitetion et responsable "de plein droit", c'est-à-dins gans oliconstances particulières, des dommages qu'elle peut causer, rappelle la Cour de cassetion.
La Cour a annulé la décision qui mattait hors de patise un propiétaire parce qu'aucun acte particulier relatif à l'origine de l'inflirent de particulier relatif à l'origine de l'inflirent na couvait lui être reproché. Cette décision soutignait qu'sucune faute n'avait été commise et que l'origine de l'inflirent on était d'ailieurs demeunée indésiminée.
La demande d'indemnisation présentée par le volain du dessous.

réfecture de la MAVENNE Bureau des procidures Installations classées pour la

protection de l'environnement TER AVIS D'EMOLÉTE PUBLIQUE

PLEATURE

Lans empelle embinius en désculera sur la commune de la Cinnelle du mardin la commune de la Cinnelle du mardin la entre 1901, a 14 h 50, as mardi 21 mai 1901, a 12 h 50, concennant la destaurée présentée par la SAS La Geuvei dont la eligie social en s'inte 2 d. no de la Cinnelle d

de 18 h 36 à 16 h 60).

Sh outre, l'ensemble des pièces du des sier d'enquités sera dispondais à la pré-factum (bumau des procédimes autiron nementales et foncières) et sur la elle internal des services de l'Étot en foliqueme

Mayerne (http://www.mayerne.gotu/fr.mb/ique.epolitiques.publiques.politiques.publiques.politiques.p dant loute in duvée de l'anquête, La dos-sier sottmis à enquête publique compante les pièces et vivis crigins par les tégles-tions et réglementations applicables au projet, dont une étude d'impact et son récunté con technique qui ont let l'objet d'un grés rejusté sans observation de la mission réglecoles d'autorité entronne-mentales.

mission régionale d'autorité environnementale. La public peut consigner ses obsérva-tions et propositions sur le registre d'en-quête, établi sur feuillels nen unablies, tenre à se disposition à la mairie de La Ciruvalle.

La Gravelle. Les observations pourcest également etre edissées à la mairie slège de l'on-queta per écrit, et par vois électronique à l'edresse strivente:

qu'ella pur écrit, et par voie electronique à l'adresse steraute: prai-enquelles-problèmes prai-enquelles-problèmes prai-enquelles-problèmes et précessant l'objet du courriel l'enquelle publique d'assert Le Gleveré à La Ganvelle du marci l'ampaire la Ganvelle du marci l'ampaire la Ganvelle du marci l'ampaire l'abbent l'adresse l'ampaire le grand de la Ganvelle du la précise de la marcia il est précise de la marcia il est précise de la marcia en l'adresse de la précise de la marcia d'ampaire de la companie de la précise de la précise de la précise de la companie de la contra excéde s'alle qu'elle de la contra excéde s'alle qu'elle de la contra excéde s'alle qu'elle de la contra de la companie de la companie de la contra le contra le contra le contra le contra la contra le contra la cont

res suresques. -march 16 avril 2018 de 14 h 40 à 17 h 00, - matoredi 24 avril 2019 da 8 h 00 à 12 h 00,

12 h 00, camedi 11 mai 2019 de 9 h 00 à 12 h 00, jeudi 16 mai 2019 de 16 h 00 à 12 h 00, et mardi 21 mai 2019 de 9 h 00 à 12 h 00,

et mordi 21 mai 2019 de 9 h 00 à 72 h 00. À l'esus de l'enquêre publique, le repport et les conductions motivées du commission et les conductions et les conductions et les conductions et les tentres de les services de l'état en Majorine, à la préfection de la Majorine. De l'état en Majorine, à la préfection de la Majorine de la Calevelle, publicat de la Calevelle, publicat de la Calevelle, publicat de la comparte de la parache responsable du projet supriser de la publicat de la Calevelle, publicat de la calevelle de la Calev

Idélatione v. ingestilegueunt. La décision esseptible d'Intervenir à l'in-aus de la procédure est une autorisation essorité de respect de prescriptions ou un refus, Callect sera passe par le préfet.

Préfet d'ILLEET-VILAINE Direction de la coordination ministériale et de l'appul territorial Buresa de l'environnement et de l'utilité publique

AVIS DE CONSULTATION **DU PUBLIC**

Par arrièté du 15 mars 2019, la prélète de l'hest-Villans minorne les inablants la Baculge dir Désert, l'andress Ser inablants la Baculge dir Désert, l'andress Ser l'andress de l'andresse d'andresse d'

Vie des sociétés



SEAUSOLEIL

Société delle immobilière Au capital de 1 (00) euros Siège social : 12, cità Beausolai 53140 SAINT-CYR-EN-PAIL

AVIS DE CONSTITUTION

Aus termes d'un acte sous signature pri-vee est date, à Seint-Cyven-Pail, du 18 mais 2018, il a été constitué une so-cété présentant les coractératiques sui-

vantes :
Forms accide : société carte immobiliere
Dénomination accipis : Benundial,
Siège accid 1 12, cité Benundial,
Saint Cyr. en Pail.

Stegie deservi.

Stegie deservi.

Objet oscini:

Facquisión par vicie d'apport est d'acide, le propietés la candistricer, la cardistricer, la grapia a l'aut. Nécrolatelatés na fat faus. In mociose tibilio ou nen tobbs.

Teulas applications invasciones se réplacation à la petre de buis vinante el practica par tene myarre, consciolations, achais d'acidens, d'absigations et fa deservices aces aux movemes, estate d'acidens, d'absigations et fa deservices de la main louis accusaliste. Justice et l'acidens aces aux movalmes, desputament de la sicolation par l'acidens de la sicolation de la sicolation de la diade de l'acidens, d'absigation et la confideration de la facciona de la sicolation de la sico

20 19geant en termana de la little de la Capital sociat: 1 000 autos, constitué un-quement d'apporte en sumératire. Céramos 14. Juen Chante-ple, domouron 12, etté Bentsolell, 83140 Saitt-Cyren-Pall.

80140 Sajat-Cyren-Pall, cleures relatives aux cessions de parts segrément requis dans tous les cos, immobiliables de la société su l'agilite du commerce et des sociétés de Leval,

AMS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 12 mars 2019, il a éta constitué una Sacu ayant les caractéries

coestituis ums Sacu gyani les canacidelle ques suivantes. Did Hause.
Dénomination: JBU Hause.
Dénomination: Jacomplegnement et unceset dans la digitatination de l'unifrepside, ordeiten de la sistemant et maniterance informatique.
Siègo social: 3, rue Golliquime-Appellnaire, 55000 Lazal.
Capital: 1 000 disces.
Durée: 39 nan.
Pusidant: M. Jordane Bordenu, dameurant 8, rue Guiltarumo-Appelinaire, 59000 Lazal.
Admission aux ressentifos et draits de voier: tout accidentate per designate.

59000 Luval.
Admission aux resembléos el diolita de voles : teut neclerantire peut participa ux sesembléos que que sell in noustre de ses arcillans. Chaque action dosmi celt à una vole. Clamas d'agrainent : dession diomi

MYAMAR DÉVELOPPEMENT

Booletá ir responsabilitá firstáte Arrospiel de 450 000 etros staps audat 19, de André Citre de Zona d'activités La Millanden 839/10 SAINT-BERT HEVIN 839/207021 RCS Level

Aux termes d'uno continue a décour termaca 2019, l'associé unique a décour de modifier l'objet social à compter de cu

jour.
Pri conséquence, l'artinia «2» des stàtus.
I did modifié conarne euli.
Ancierre remètau i la petra de tons inté-réis et partiespators dans toute société, affaire ou enfrepties. It gestion de ses participations, le presistant de sancieres. Pétude et l'assistance auprès des enfre-céses.

Fétude el Tisocalamora suprés des critica-pideos. Notariales praetires i facculation, la position comme apparda, la caracterizion, la location, la opation el Viroplolitation di tesse biene el darost immobilises i françuistican, la geoliton el la cescion de toutes auteura mobilitarion, la principitarion del fratigistica commerciales, quiescribitarion en direttriguista commerciales, quiescribitarion en direttriguista commerciales, quiescribitarion en del commerciales, quiescribitarion del sociales auteurated de la concentración de la sociales auteurated par la coordinación de la sociales auteurated de la conferencia de sociales concentración de la plus epócinicas elle está inferencia de sociales, colomiciales por la conferencia de sociales, colomiciales, por la colomicia del porte de la colomicia del porte de la colomicia del porte del

liales. Mention sera fode au RGS de Loval.

MIMATIC

Forme : BAFL
Capital eroial : 5 900 eurori
Siège social : 2 bis, use de Toucaine
51206 CHÂTEAU GONTIER
L47 932 933
RGS hibunal de commerce de Lavel

GÉRANT

Aux termes de insambles générals or diquire en date du 18 mars 2019, a compter du 18 mars 2019, es sexoció-sis estada de la modificación de la pri-tación de la constitución de la pri-tación de la constitución de la pri-pario, 5020 Predi proposar, por proposar de la constitución de proposar de la constitución de median sem porces asi Paris de hoquest de commencia de Lavia.

Le commissairespécialiste-conseil à votre service

DIVERS LAWAI

2º AMS

COMMUNE DE PARME-SUR-ROY SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (EX. 2PPAUP) SUR-ROO

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Articles L. 123-1 et suivants du Cade de l'environnement

Par emité en date du 12 février 2019, le Prisident de LAVAL AGGLOME-RATION a certamé l'atwerture d'uns enquéle publique portant sur la modification mineure de la Zona de Protection de Partimiente Anchiactural, Urbain et Payseuger (ZFPALP) de PARNE-SUR-RIOC. La modification a, notamenent, pour objet de :

La modification a, notamment, pour object de la margo, les disposi-tions réglemationes réatives aux constituctions du sein du socieur 1 de la ZPPALP (centre hibotrique) sit de la ZPPALP (centre hibotrique) sit d'y apporter plus de riqueur notam-ment dans le trallourant des menui-sonies existieurs et des cittures, alleger des dispositions réglemen-taines relatives six boltures et aux couvertures des constantions au sein du sectaur 3 (comes d'urbanisa-tion récentre) est nécessite sión de permetire plus de souplesse dama les choix accinicativas es déroulers pendant une période de 10 (conte consecutifs du jaundi 16 mars 2016 à 91 au mardi 2 avril 2019 à 16h. Contermément à l'article L. 123-9 de Code de l'environnement.

pendient une période de 16 jours consecusits de jurad 18 mars 2016 à 18 au marad 2 auri 2019 à 18h. (conformément à Parchet. 123-9 du Code de l'environnement). Las pièces du dessiér pourront être consultes par le public en Makie de Penvironnement). La pièces du dessiér pourront être consultes par le public en Makie de Penvironnement. La pièces du dessiér pourront être consultes par le public en Makie de Penvironnement. La pièces du dessiér l'exité à LAVAL. (Acraires d'ouverture - Direction de Public de Genéral Facilé à LAVAL. (Acraires d'ouverture - Direction de Public de Makie de Penvironnement de la consultation de l'exité de 14 à 17h. (Portires d'ouverture - Melals de 2019 de 16 pluaieure parties numérotées et biss identifiées afin de pouvoir effectuer leur rettachement avec les courriers

Pisartina guas priscidants.
Das informations sur la projet sourme, a emprise publica per pouvant disc de mercines apprien de LAVAL AGGLO-MEFATION. D'insciter de la Unitamiente de LAVAL AGGLO-MEFATION. D'insciter de la Unitamiente de LAVAL AGGLO-MEFATION. - I folial communaution; i place du Général Farrile, à LAVAL en la presonne de M. Annaud CLEVPDE. Téléphone du secrétariot de la direction de la planification unitamien (22,44 84)-46,72.
À l'issuus du délai d'acquiste : Le registre d'acquiste seron dos par le commescitre-enquêreur. Il disposera d'un délai de frente jours à comptée de la daite de réstrite pour de l'enquéles pour transcrette su visual administratif de MANTES et su Président de LAVAL AGGLO-MEFATION. Il disposera d'un délai de frente jours de la disposera de la CAVAL AGGLO-MEFATION et de les conditions, en président, de les contraises, invariables sous réserves du démortables, Une copie du rapport de ties conclusions motivées du de la commissation enquêteur seus administrations de la Mayenne par le Président de LAVAL AGGLO-MEFATION. Le rapport et les conclusions motivées du commissatio-enquêteur secont terus à la disposition du public à la Mainte de PARINE-SUR-ROC et la Direction de l'unidation de particular de la commissation de proposition des suis qui ent été faints au dossier, des observations du public et du compissation de la direction de la directi

PROFIL ART SAS au capital de 10.000 surce Siège social : 6 rue Lécnard de Visci 53000 LAVAL 790,174,874 RCS LAVAL

Le 28 février 2018, l'AGE a décidé de transièrer le siège social au 40 rus Cactagnery 75915 PARIS. En conséquence, le sociaté sera radiée au FCS de AMAL et immortautée au RCS de PARIS.

ıgam

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP en date du 12/03/2019 à LAVAL (50), il a été constitué la so-ciété suivante : - Dévomination sociale : CALVEZ AUTOMOBILES - Forme : Société à responsobilité limitée

Forms: Société à responsobilité limitée
Condat : 6.000 euros en rumérair limitée
Condat : 6.000 euros en rumérair sitée : Condat : rue Clément Arler. Siègo socié : rue Clément Arler. Sons Arisanalo des Hersoulières 8239 COSSE-LE-WINE)
Cibjet : Mécanique automobile générals, verte de voitures et véricules neuf et occasion, vente d'accesses, cépannage de tour wérboules, commange de tour wérboules. Durise : 99 ens les consideres de l'accesses cépannage de tour wérboules. Certain sens limitation de durés : M. John CAMPT demeurant 11 tue Afred any LOIRON 53320 LOIRON-EULLE
Lés cessions de parts sociales verte soumissos à l'agglément des accels dans les conditions de la loi-sociés da la Loi-sociés dans les la Loi-sociés dans les les la Loi-sociés

PÉCHÉ DE GOURMANDISE SARL au capital de 1.200 Euros 1 B place Hubert II de Buaumont SAINTE-SUZAINNE, 53270 SAINTE-SUZAINE-ET-CHAMMES

530.885.342 RCS LAVAL

530.895.3/2 PGS LAVAL

Par décision de L'Assemblée Genérale Extraordinaire en date du 11/02/2019 il a été décidé de transfeère le siègne accial de la société au B piace Hubert il de Beaumont, SAINTE-SUZANNE, 5270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES à compter du 12/03/2019.

Autres modifications:

- il a été pris acte de la nomination de M. Gérard CHAPPLIERIC, dematrant d'place ambroise de Loré 53/270 SAINTE-SUZANNE-ET-GHAMMES en qualité de nouveau Gérant, à compoter du 01/04/2019 pour une durée illimitée, en remplacament de Mime Alino DESHAYES, Gérant démissionnaire.

Montion en aera saite au Registre du Commence et des Sociétés de LAVAL.

LAVAL AGGLOMERATION
COMMUNES DE BEALLIEU-SUROUDON, LE BOURGINEU-LAFORET, BOURGON,
LA BRÜLATTE, LE GENIESTSANN-FISE, LA GRAVELLE,
LAUNAY-VILLIERS, LOURONRUILLE, NONTICEN, OLIVET,
PORT-PRILLET, SAINT-GYN-LEGRAVELAIS, SAINT-GUN-LESTOITS, SAINT-PIERRE-LA-COUR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative à l'élaboration du PLUI du Pays de Loiron

A Pelaboration du PLUI du Paya de Loiron de PAU, and Paya de Loiron (Paya de Loiron Para Periodera de LaVAL AGGLOMETATION a presidera de LaVAL AGGLOMETATION a present l'auvartur et l'organisation d'une enquête publique portant sur le projet de Pian Local d'Unbanisma intercommunal (PLUI) de Paya de Loiron. Edicalera de l'autantiment de la lavora de lavora de lavora de la lavora de la lavora de la lavora de lavora de la

ment, évaluation environnementale et avis de l'autorité environnementale, le disease et avis de l'autorité environnementale). Pendant toute la durée de l'enquête, le disease d'enquête publique sera mis à la disposition du public pour être consulté aux jours et hauns hobituels d'uverture au public dans les mairies des quatorire communies concernées einsi qu'à la Maison de Poys à d'uverture au public dans les mairies des quatorire communies concernées einsi qu'à la Maison de Poys à d'uverture de la Maison de l'autorité de la commission d'enquête Plui de Pays de Loron, L'AVAL AGGLOMERATION à L'aval Locter, l'autorité à plui pas de Loron, L'AVAL AGGLOMERATION à L'aval Certex, curriel à plui-paysdeloirons

communauthire, 1 place du Géneral Ferrié, CS 6889, 52000 LAVAL cettex,

par courriel à plut, payadeloirons agglo laval.

Dans le cache de l'enquête publique, su moha l'un des resembres de la cammission d'enquête se lavolute pour sectour ses observers de la cammission d'enquête se lavolute se la disposition du public pour sectour ses observers de la cammission d

12h Maisie du GENEST-SAINT-ISLE

- 2 phose de l'Egisse - 63940 LE CENSST-SARTI-ISILE marcit 7 mail 2019 sh à 12h La Chapelle du Chène - 59220 LOIRON-RUILLE verdivaid 10 mai 2019 l/h à 17h A Pressu de l'enquête, les registres d'anquête, ainsi que toute correspondance rolaine à l'enquête, les registres d'anquête, ainsi que toute correspondance rolaine à l'enquête, servit arivesés, assertie le cas échéant des decuments annevés par les publs, au Président de la commission de l'enquête pour rengales et agresses de l'enquête pour rengales et algeres per le Président de la commission d'enquête pour ransmente au Président de LAVAL AGGLOMERATION son rapport et ses conclusions motivées. Une copie de ces piènes sera adressés à M. le Président du Tibunal Administratif de NANTES. Le public pour consulter le maines des condisions motivées de la commission d'enquête dans san maines des condisions motivées de la commission d'enquête dans san maines des condisions motivées de la COMERATION à DAGGLOMERATION à DAGGLOMERATION à DAGGLOMERATION à DAGGLOMERATION à DAGGLOMERATION à Uniter la public par la compute de la date de clôture de l'enquête. A l'issue de l'enquête de la date de clôture de l'enquête. A l'issue de l'enquête de la date de clôture de l'enquête. A l'issue de l'enquête de la date de clôture de l'enquête de la date de clôture de l'enquête. A l'issue de l'enquête de la date de clôture de l'enquête de la date de clôture de l'enquête. A l'issue de l'enquête de la date de clôture de l'enquête. A l'issue de l'enquête de la date de clôture de l'enquête.

probation du Conseil communautaire de LAVAL AGGLOMERATION. La présent avis est afficité ou sérigo de LAVAL AGGLOMERATION, à la Maison de Pays à LOIRON-RUILLE ainsi que dans les quatores mains concernées par le projet de PLUI quinze jours avant l'autverture de l'enquête publique et percent toute a durée. Il sera par alleurs affiché en d'autres fleux strategiques du territoire. Toute information relative au projet de PLUI ou à la présente enquête publique paut être demandée auprâte de M. Arraud CLEVEDE, Disection de l'urbentiame de LAVAL AGGLOMERATION, par téléphone au 02.43.49.45.72.

for AMIS

AVIS D'ENQUETE
PUBLIQUE
relative à la demands d'autorisation anvironamentale présentée par la coclété MUTTEPAIN
ALIMENTS pour l'augmentation
de la capacité de production,
la mise en place d'une nouvelle
chaufferle àt le ordation d'une
zons de texage cention concernant son d'abblasement Implanté
629 rue Marcé Tabur à SILLÉ-LEGUILLAUME

Par arröté du 15 mars 2019 la Prefet de la Sertha a present Fouverture
d'una enquée publique opriant sur
ja denande d'aubrisation environmentale (autorisation environmentale (autorisation environmentale (autorisation environmentale (autorisation environmentale (autorisation operation)
IOIA *Loi sur l'Enry formulée par la
SAS HUTTERNI ALMENTS (ségosocial: 24 sus Ettere Bugetti, Zi Noxt.
72650 LA CHAPELLE SANT-AUBIN), en vius de l'augmentation de
la capacité de production autoris
en place d'un environne de lavage
carrient, comermant son diablousment implanté 929 rue Mancel Tatur
à SILLE-LE-GUILLAUME,
le dosaira sera déposé pendant
toute la durée de l'enquête, soit 32
jours consécutifs du 12 mini 2019
à filida ut 31 mil 2019 à 17%30 en
mairia de SILLE-LE-GUILLAUME,
ségo de l'enquête publique.
Les pâces du dosaier seront mises,
aux heures trabituellas d'ouverture
de la mairie, à la dispussition des
poisonnes qui désirent en prendaconnaissumo et consegner évertuellament leurs observations sur le
registre de consegner de l'enquête
un le site internet des services de
l'Etat en Sarthe (www.aszhe.gou.)
fre ubrique feutil autoris de l'enquête
un le site internet des services de
l'en présonte de la feut de l'enquête
un accès gratuit au docaier set orgalement ouvert un public sur le poste
internations de l'enquête publique est
un maissi de l'enquête publique est
un de l'enquête publique est
un des présontes de l'enquête publique
est au denvironnement au réspontion de l'enquête publique est
un des présontes de la note de présontement un
despositions de l'entricle L. 722-11 du
code de Fernironnement un
fession à la langue de la note de presentation

non technique.

Mme Catherine PAPIN, scoratales,
sest désignée en qualità de commisseria-encrafreur.
Le commissione enquêteur se tracira à la disposition du prolite à la
maise de SILI-ELE GUILLAUME,
lors des permanentes selventes;
le vendradi 12 avril 2019 de 8150
à 121:00 de parente de la commissione de 1000
à 121:00 de 10

a satisti - le mercredì 24 avril 2019 de 14h20 à 17h30

a 12/800

a 12/800

i le marcrevell 24-amit 2019 do 14/600 à 17/800

i 7/800

i 8 mil 13 mei 2019 do 14/600 à 17/800

i 8 mil 13 mei 2019 do 14/600 à 17/800

i 8 mil 14/800 à 14/600 à 14/600 à 17/800

bis a su disposition en marine, soit per correspondance admande au commiscarie-renquéleur à la maine de SILLE-LE-GUILAUME, soit sur le site internet des services de l'Etat en Sartine ; (www.sastha.gouw.rubelleur.eta-sur le site internet des services de l'Etat en Sartine ; (www.sastha.gouw.rubelleur.eta-sur le site internet de services de l'Etat en Sartine ; (www.sastha.gouw.rubelleur.eta-sur le site du mesage descriptions et érequéleur conditions et érequéleur l'objet de l'enquéleur de l'en

internities par voie postallo ou dortes sur le registre sent tenues à la discretion du publica au siège de l'empuète de la ciscostiture du publica au siège de l'empuète des par voie s'ésectionique Cella annéese, dessi tes mellitaux débits, au registre d'enquitre situé au siège de l'empuète se mises à la disposition du public au fe site internet des services de l'Este au Santie. Les observations du public contromunicables aux rises à la disposition du public de la general de la demande personne qui en fait la demande d'en l'este de la conducter de la conducte de la santie de l'este la perfecture de la Santie (Birman de Printe en la catalla de pode la personne qui en la demande d'autoritation environnement de la personnement de la procédure, le préfet de la Santie en personnement au la demande d'autoritation environnement de la procédure, le préfet de la santie de production, la misson place d'une nouvelle chauffere et la création d'une zone de lavege de années de production, la misson place d'une rouvelle chauffere et la création d'une zone de lavege de en general de production, la misson place d'une rouvelle chauffere et la création d'une zone de lavege de en general de la capacité de production, la misson place d'une rouvelle chauffere et la création d'une zone de lavege de en general de production, la misson place d'une rouvelle chauffere et la création de lavege de en general de production de la capacité de production de lavege de misson de la procédure de la Capacité de production de la c

PREFECTURE DE LA MAVENNE flureau des procédures environnementales et foncières

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE INSTALLATIONS CLASSEES FOUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 1° avis

DE L'ENVISIONNEMENT te avis

Une enquête publique se dérouliera sur la commuse de LA GRAVELLE du marci 16 avail 2019, à 12h,
concernant la demande présentée
par la SAS LE GUEVEL dont la slège
social est ettlué 23 rits de in Graeinals à SAINT-MALO (35400) en vue
d'obtenir l'autoriastion environnemantale unique pour la régulariastion at l'aptengion des ospacitée de
ntactage de l'antrepôt de produits
combustibles situé qur l'écopare à
LA GRAVELLE (53410).
Pendant la durâre de Perquère, fixès
à trente-six jours, la destier de la
demande d'outorisation cur d'éposé
à la matire de LA GRAVELLE située
à trente-six jours, la destier de la
demande d'outorisation cur d'éposé
à la matire de LA GRAVELLE située
à l'entre de Sévinge 15410.
SERVELLE, ISS que les personnes
placement de Sévinge 15410 LA
GRAVELLE, l'est que les personnes
placement de Sévinge 15410 LA
GRAVELLE, l'est que les personnes
placement de Sévinge 15410 LA
GRAVELLE, l'est que les personnes
placement de Sévinge 15410 LA
GRAVELLE, l'est que les personnes
placement de Sévinge 15410 LA
GRAVELLE, l'est que les personnes
placement de l'est de 141
à 181, le marched, de 8195 à 12h et de
141 à 181, le marched, de 8195 à 12h et de
141 à 181, le marched, de 8195 à 12h et de
141 à 181 le sur l'est l'

sur le site internst des services de l'Etat en Mayenne Bittp://www.mayenne.gow/fig. Obfique publiques publiques de l'acchergique "polifiques publiques", angele "environnament, east et fluchtersile", publicates de l'enquêtes cisaséers "installations classées industruelles, carrières", "autonsations cisaséers "informations pendant terte la duréa de l'enquête, Le dossier osumis à enquête publique comporte les places et regismentations applicables au pojet, dont une étate d'impact et son résumé non technique qui om fait folgier d'un avis réputé sans observation de la mission regionale d'autorité environnementale. Le public peut consignée ses observations et propositions sur le registre d'anquête, établi sur feutats non mobiles, teru à la disposition à la matité de la révolucité pouront étate-les d'acchergités pouront étate-

makie da LA GRAVELLE.

Los observations gournant équilement être admissées à la maitre diega
de Venquèle par écni, et par vois
électronique à l'admisse eulevaire;
pref-onqueles-publique-e-autronmententéhnayenne, giuvair en precioant l'objet du counté 'enquête
publique - dossier Le Guevel à LA
GRAVELLE, du macht lê vent 2019, à 14h, au medi 21 mei 2019, à 12h.
Élées seront dans ce oas immédées
au registre d'enquête de la mairie, il
ent procisée qu'ofint de re pas créer
d'ruckient informatique, is taille des
phières jointes ne pourre erodéer à
Méga Coreta. Si les phières jointes
depassent cette raille, il est possible
ne tronsmetre delles-de qu'orites de renament
depassent cette raille, il est possible
ne tronsmetre delles-de qu'orites de renament
depassent de procisées de procupations
intéses ain de procisées de procisées
ne trète des sendres des courtes de public, difectuées par coutrer
électronique, seront possibilités
aur le title des sendres de l'Etal on
Mayenne précité.
M. desn-Claude LE LAY, désigné en
qualité de promissatire-equiéteix
per présent à la mairie de LA GRAVELLE et y recevia en personne les
observations du public aux dates
authorités de l'Etal on Mayenne précité.
M. desn-Claude LE LAY, designé en
qualité de rommissatire-equiéteix
per présent à la mairie de LA GRAVELLE et y recevia en personne les
observations du public aux dates
authorités de la franche de la Chia de Mayenne, à tra
de Gh à 12h, paud it en mé 2019 de
tot à 18h, paud it en mé 2019 de
compter de la date de ciclum de
reproduces environimementaires
et roncières, ainsi qu'à si mairie
de procedures environimementaires
et concières, ainsi qu'à si mairie
de procedures environimementaires
et concières, ainsi qu'à si mairie
de la La CRAVELLE, perdent un ai
a compter de la date de ciclum de
requière
la processifique veri l'ingéranteur
rous pouvent d'in demandes es si 'h
M. Mison-Claude LE représent un ai
a compter de la date de réclaure de
requière
la processifique de la réclaure de la contraire des
préses de la custelle des info

PREFECTURE DE LA MAYENNE Bureau des procédures environnementales et fonciènis

AGREMENT POUR LE RAMASSAGE DES HUILES USAGEES

Par arrêté préfentorial du 20 s'inner 2019, la SAS ASTRHÉIL dont le siège acclui est situé 2.A. des Couranières, 137 rue Lavoisier et L'OTEL-D'ANUOU (9856), est agrèse, periodit un d'une de 5 siré à complex du 27 mars 2019, paur le ramanaise des titules upaglés dans la départément de la Mayenne. Cet arrêté pout étre consulté à la présidence de la Mayenne au bursau des productives de la Mayenne au bursau des productives environnementales et foncières.

PREFECTURE DE LA MAVENNE Bureau des pronédures environnementales et fondières

AGREMENT POUR LE RAMASSAGE DES HUILES USAGEES

Par arrêté préfectional du 20 Renter 2019, la SA Sodiété Orférnales d'Assertinosement (SOA) dont le uitige doi est etitle 6 de la Nationales d'Assertinosement (SOA) dont le uitige doi est etitle 6 de la Sartable A NAANTES (44205), est agretie, perdent une durée de 6 ans à cumplier du 11 mars 2019, pour le nomanage de hubes usagées dans la département de la Mayerne. Cet arrêté peut être copusité à la préfecture de la Mayerne au suresit as procédures environmentation et foncières.

Annonces légales

Annonces legales et judiciaires



MEDIALEX
Annunces Légales à Furmaules
Transmetiez-nous vos annunces légales et judiciaires
(Vie de Sociétés, Fonds de commerce, Enquêtes
Publiques, Marchés Publics, Avis d'attribution, Publications Judiciaires, Ventes Judiciaires et autres annonces
légales) par 4 moyens au choix :

par Internet : www.annoncestegates.com : annonces.legales@medialex.fr par e-mail

par fax 0 820 309 009 (0,126/mm)

35 S15 Cesson Sévigné Cedex Pour toute information complémentaire, contactez-nous au 02 93 26 42 00.

Panif de l'éférènce de puté abus Art.2 de l'arrète ministères du 21 de cembre 2013 sont 4,15 Chi (alligne

Les annoncess sont informés qua, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les amontes figales portent sur les sociéals et fonds de commerce consenées et publiées dans les journeux d'annonces légales, sort abligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique cantrale, www.actulegnies.fv.

Avis administratif

7198952801 - AA

Práfecture de la MAYENNE Huresu des procédures environnementales et foncière

Installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE 1FR AVIS

the enquête publique se démutiera sur incommune de La Gravelle du marci. 16 avril 2019, e 14 h 00, au marci 21 mai. 9019, h 12 h 10, concernant la demarcie présentées par la SAS LE GUEVEL. dont la siège exclis est altula 23, rue de la Gras-atinais à Saint-Moio (85400) en vice d'ob-tentif l'autorisation auricamementale unitrus pour la régulationation et l'exten-sion des appositions de stockage de l'ent-regit de produits combuetibles qui de l'experimentale de l'exten-pe de la companyation de l'exten-pe de la companyation de la companyation de Précopare à La Gravelle (854-10).

control de la co

diouverture (à titre indicatif : du tundi qui vendredit del 910 à 12 130 at de 13 à 30 à 18 à 30).
En outre, l'ensemble des pièces du dessier d'enquéte ent dispositible à la préfetture jouveau des procédures envi-connamentales et foncièmes et aux les tille internet des services de l'État en Mayanne (etip://www.mayorne.gouv.fr. unbiques en politiques publiques, en orgitel en environnement, eau et biodiversité », engles en environnement, eau et biodiversité », entitellations absasées industriales, carrières », entitellations absasées industriales, carrières », entitellations absasées », entitellations absasées », entitellations dessieres », entitellations dessieres », entitellations en environnement, eau et biodiversité produit en un dessiere cournis à sençués publique acmontant produit de la réplace non technique qui ont fait l'objet d'un avia seputé aura de qui ont fait l'objet d'un avia seputé aura de pui ont fait l'objet d'un avia seputé aura observation de la traision régionale d'autatifié environnementalle.

conementale. La public peut consigner ses observa-ions et propositions aurte registra d'en-grèta, établi sur feuilleta non mobiles, enu à un disposition à la mairie de La

tenu à un d'aposition à la mairie de Lu Gravelle. Les observations paurent également étra adressées à la mairie siège de l'on-Atta admissões à la mainte siega de con-quiete par écont, et par usi electroriques à l'admesso suivante : perfunçueires-publiques-sovironnementélmayenne, questr en précisant l'objet du couriel "engréfic poblique-desset giste d'enquête de la maide. Il est pré-cisé qu'ath de na pas crèar d'incident informatique, la liel et es pièces jointes ne pours accodor 5 Méga Ootets. Si les pièces jointes dépassent cette thills, il

est possible de transmettre cellisa-ci un plusieure parties numérolées et bien identifiées affa de pouvoir effectuer le rattachement avec les courriels précidente. Les observations et propositions du public, effectuées par cournar électioni-

Les observations et propositions du public, effectuées par courner électionique, seront accessibles sur le site des services de l'êther en Mayenies précité. M. Jean-Claude LE LAV, désigné au quilité de commissante-requêteur, sera présent à un maire de La Gravelle et y recevar en personne les observations du public eux dates suivanten : mundi 16 avril 2019 de 9 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 9 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 9 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 9 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 9 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 9 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 9 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 9 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 9 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 9 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 9 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 9 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 16 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 16 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 16 h do 3 t 2 h noy, jaudi 16 mai 2019 de 16 h do 3 t 2 h noy jaudi 16 mai 2019 de 16 h no 16 h noy jaudi 16 mai 2019 de 16 h no 16 h noy jaudi 16 mai 2019 de 16 h no 16 h noy jaudi 16 mai 2019 de 16 h noy jau

compler de la data de d'ôtura de l'en-quele.

La personie reponsable du projet auprès de laquelle des informations putivent étie demandées set : At. Vincent PROSTIN, représentant la société La Gasvel, téléphona : 02 99 21 12 00, adrosse élactrorique . Insealléquevoir putit d'intervenir à l'aquel de javordeur est une autorisa-tion assortie du respect de prescriptions outun rette. Célèle-clear prine par le pré-fet de la Mayenne.

des societés

7198736701 - VS

BAGA JAT RCS Nantes Siren . 821 415 SASU au cepital de 2 000 ouros Zi su Bignon, 44110 ERBRAY

AVIS DE MODIFICATIONS

L'assemble générale extraordinaire tenue la 02 janvier 2019 de la société BAGA BAT à approuvé les résolutions suiventes et ce à compter du 02 janvier

2019:

- changement de présidence :

- changement de présidence :

Démiselon du président : M. DAOAYEV Tourpal.

Nomination du nouveau président :

M. SAVA Georgian-Christian demeurant
au 10, ruis du Grand-Beauvais, 35800
Petidon.

don. changement de la dénomination so

- Anglerne denomination scokile :

Angenne seriemmenten couste :
 Angenne seriemmenten couste :
 Anverle denomination sociale :
 Anverle de siège social :
 - changement de siège social :
 Anvien etjes coolal : Zi du Bignon,
 Anvien etjes coolal : Zi du Bignon,
 Anvien etjes coolal : 10, rue du
 Anvien et l'anvien seriem ne le coola :
 Anvien et l'anvien seriem ne le coola :
 Anvien et l'anvien de l'anvien et l'anvien de l'anvien de l'anvien et l'anvien de l'anvien et l'

Pour avia.

La vie des sociétés

7197389401 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acto soue-seing-privé en date du 22 février 2019 à Pacé (35), il a été constitué une société civile immobilière, présentant les caractéristiques auivan-

omination spoints : GUESDON

Leromination specials: GUESDON MAND.
Forms: Sacréé civile insruchtières,
Septial: 1 0/0 euron.
Septial: 1 0/0

ote. Duráe: 89 années à compter de la date

Duráe: 99 unides à compter da la date de son immatribulation.
Géanne: 1/6. Sébasition GUESDON et direct et la Sébasition GUESDON et des consistent de la Compte del Compte de la Compte del Compte de la Compte de la Compte de la Compte del Compte del Compte de la Compte del Compte

quication de communauté de biens en-tre époux. Les parts sociales ne peuvent être de-drése à des tiere direngres à la codeité qu'avec le consentement des associées représentant plus des deux illers du ca-pital arcial. La acciété sera immatriculée au fu-laire du commerce et des acciétés de Fennes.

Pour avis.

7197580401 **-** VS

YCC

SAS au capital de 3 000 euros Biège social : 40A, rue du Port-Blanc 35600 DINARD

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date à Dinard du 19 fé-vier 2019, il a été constitué une sociáté présentant les caractéristiques suivan-

Forme: SAS.
Forme: SAS.
Pome: YCG.
Dénomination: YCG.
Sibge: 40A, rue du Port-Blanc, 35800

Sidga; 40A, rus du Port-Blanc, 35800 Dirard. Durare 3 600 nuros. Capital : 3 600 nuros. Objet : andivitá de - conseil en vente, marletting, personaling, sport marketing, cerements, activations: martetialing devianments, activations: martetialing devianments, activations: martetialing commorce at deviante dev

ments: - praiscen nomine un droit de vote.

1 action emporte un droit de vote.
Cassion des actions de l'associé unique est libre, s'mon agrément de la colectivité des amociés.
Président : Yvan COMMAULT
Alba, tus du Port-Blanc, 38000 Dinacd.
Immenticulation : RCS Saint-Malo.

7198503101 - VS

IMMO QUEST INVEST

Forme : SAS Capital social : 162 500 euros Siège social ; 10, ellés Ermengarde-d'Anjou 36000 RENNES 523058766-RCS Ronnes

NON-DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générals extreordinaire en date du 29 juin 2013, les associés ent décidé maloré le parte de piva de la moitlé du capital accial, qu'il n'y evait pas l'eu de pronocer la dissociation de la société.

7108563201 - VS

MARCEAU CONSTRUCTION

Forms : SAS Capital codial : 350 420 euros Siège social : 10, allée Ermengarda-d'Anjon 35000 RENVES 512847821 RGS Renves

NON-DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée genérale axtraordinaire en date du 29 juin 2019, les associée ent décide malgré le parte de plus de la motifé du enphai social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la sociée.

AVIS DE CONSTITUTION

II a sté censtitué une EUFL ayant los caractéristiques subrates : Dénomino in A yo deménagament (Capital : 1 800 euros, Séga social : 3 La Burts, 25540 Minia-Kervan, Objet : Odménagement, Duréo :99 ans, Gérant : M. Guillaume DEROUTE -3 La Burts, 35540 Minia-Marvan, RGS : Seinr-Malo.

7198595201 - VS

MATAVICOL INDUSTRIE

Société par actions simulitiée Société par actions simplifies unipersonnelle Au capital social de 66 032 euros Siège social : Le Milly Camefour de 18 Roche-sux-Fèsa 35240 LF THEIL-DE-BRETAGNE 392804654 RCS Rennss

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un procés-veitell de l'associé enfeite en date du 23 laivier 2019, le décision eutreman à été proser. - M. UII, Christian, MEYER, d'enseurant l'oggenisamp 77 à 49993 Loinne (Alienagne), à été normal Président à competer du 23 janvier 2019 en remplacement de la SARL LUD PARTICIPATIONS, d'entissionnaire, ette Pere d'inchité du Preprésentée par s'expédit de la PRESE DESTO Baint-Cermin-du-Pinel, représentée par son gérant M. Jean-fluc Les GULENIC. geon-Blanc à 35370 Saint-Germain-du-Pinet, représentée par son gérant M. Jean-Luc LE GUENIC. Meption sera portée au RCS de Ren-

7199679701 - VS



GLHE

Societé à responsabilité limite au capital de 1 000 euros Siège social : 6 Les Bols 35600 BAIND-SUR-OUST

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-tignature-privée en date à Gelne-sur Oust du 13 mars 2019, il a été constitué une so-ciété présontant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabi-

ro umites. Décomination socials : GLHF Siège social : 6 Les Bols, 35600 Bains-us Chef

sur-Oust.
Objet social : L'activité de holding l'-

nancier. Durée de la Société : 99 ens à compter de la date de l'immatriculation de la So-ciété au Registre du commerce et des

capital social : 1 000 euros. Capital social : 1 000 euros. Géranco : M. Maxime ROUX, demau-rant 6 Les Bols, 35600 Bains-sur-Oust, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Re-gistre du commerce et des sociétés de Resnos.

Pour avia La gárando.

S.C.I. KIDOMY

Sociálé Civile nu capital de 100 250 nuros Siège social : 17, rue Platre Amys 35000 RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

DE DISSOLUTION

L'associó unique représenté par su sucreasion a décidió aux terres d'une cidétifications en date du 28 Mores 2019 la desentiron anticipée de la socióió à compter da 28 février 2019 sa vivo de se mise en la quidad de la socióió à compter da 28 février 2019 sa vivo de se mise en la quidad de la socióió de mise en la quidad de la compte comme la guidad deser : Ames Rossiyas CRAMBERT, comercant à Reman élles el-Valenci y Las du Veute Cours, à qui ent élés contecto les pouvois les pute de fendus pour terminer les opérations sociales en cours, violiser l'activation est fixe au siège accia la Romania (les et Vielles). La despet de la contra de contra de la contra del contra de la contra de la contra del contra de la contra del contra de la contra de la

7198673601 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termus d'un note sous-seiling-priva établi é Remes ett delle d'ul 7 num 2018, la éta considiraine société à res-ponsabilité intélée présentant les ca-ractéristiques auvantes : Dénomination : SERVIOSS FLUVIAUX BRETONS. Siège social : 3, rue Armand Rebition.

rauceresanques surames:
Démonination: SERVICES FLUVIAUX
BRETONS.
Siège social: 3, rue Armend Rebition.
Pânichts Term, fernas (35).
Clojet: a contra de importation de textes de la contrature, seguipamente et motibles de décordable de importation de textes de contratures, seguipamente et motibles de contratures, seguipamente de motibles de contratures de la contrature de la contratura de la contr

maticulation en region de de Sociétés.
Capital: 24 600 euror.
Gerearos : tollen BROSSE, demouvant à Renses (55) a, rua Armand Rebillon, Périche Tera.
Immaticulation: Au Registe du commerce et des sociétés de Renses.
Pour evio.

7198675601 - VS MAHUAULT - LEBRECH -FURIC

Societé Cavilo Profeszionnelle Au capital de 48 854,30 euros Biège sociel : 2, avenus d'Irlande 35200 RENNES 330 534 578 RCS Rennes

AVIS DE DISSOLUTION

DE DISSOLUTION

L'ansocié unique représenté per su subcreasion a décidé eux termes d'une téléthération en data du 28 février 2019 lu dissociation archipée de la nociéée à compter du 28 février 2019 suivil de sa reise en liquidation artistèle en application des depositions statutaires.

A été normée comme lequidateur : forme Roselyna CRAMBERT, domeurant à Bernes Bille en-Vinians 1, rue du Vieux-Coura, à qui ent étées conférés les pouveix les quies étendus pous les moutres de pouveix les que étendus pous les moutres de la conférée de la conférée de la conférée de la compte de la conférée de la conféré

7198698001 - VS

SOI BOUGE

SCI au capitat de 600 euros Sege social : 12, rua des Artisans 35500 VITRÉ 490 465 705 RCS Rennés

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Abstermes d'une déliberation en cata du 15 Rémer 2019, NACE a décidé de francéeu le solign sociel du 12, se des Arisans, 35600 Vitre au 6, rue Pierre et Arisans, 35600 Vitre au 6, rue Pierre et 16 février 2019, et de modifier en consé-quence l'article 4 des datus. Modification sera faite au FCCS de

AMMONCES LEGALES par Vélécopie 0820 309 009 (0,12971(la minute)

7198701401 - VS

SCI LA SALAMANDRE

Société Civile Immobilière au capital de 15 244,93° curos 8, allée de la Bouvetéra 35650 LE RHEU 385 028 717 ROS Resides

AVIS DE DISSOLUTION

Aux temes d'une décisies des associées en date du 31 décembre 2018, il a été décide : - la dissolution anticipée de la coclète et sa mise en liquidation à compter de cé

et sa mise en liquidation à complet di se même (pur ;
—de nommer M, Alder BARRERET, demessam à Le Firmu (1959), a fullo sais el
Bouretière, en tent que l'equidateur;
—de motte le su au problema de ginant de M. Alas i Andi Serie.
La ouvespondance et lous actes concerna à li eliquidation d'ivent à fine autresée à Le Phou (1956), il alter de la Couretiere, allege cocial de la faquidation.
Les pièces sont depoètes au Gestio
tribunal de Commerce de Rennes.
Pour avis, le liquidateur.

SCI LA SALAMANDRE Spoiété en liquidation Spoiété Critis Introbillère en liquidation eu capital de 16 244,90 euros 8, allée de la Bouvetière 35650 LE RHEU 365 028 717 RCS Rannée

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'una décision en date du 29 janvier 2019, les essociés ont : - approuvé les comptes définitifs de la

iquidation,
-donné quitus au liquidateur, M. Ajain
BARBERET, dementant à Le Rheu
(35550), S. allée de la Bouvetière, pour
sa gestion et le décharge de son man-clet,

, prononcé la dicture des opérations

- protones de figuidation. Bediation au ROS de Rennes. Pour avis, le figuidateur:



SCM DAN-VEZ

Société civile de moyens Au capital de 2 000 euros Siège social : 1, alfée de l'Ibs 36470 9AIN-DE-BRETAGNIS 629 446 756 ROS Rennas

AVIS DE DISSOLUTION

DE DISSOLUTION

Lors da l'ensemblée qu'estain mutratorial en de de de l'anar 2019, Il a s'édiciro à la describ à la describation anniable sous la régime conventionni. Man Bénddelt à EUARMO, demeurant 4, rue França Perent, 30500 flammas, Man Florancia 104, de description de l'annia de l'a

Pour avis Les Elquidateurs

SARL NGUYEN TRAN

Snoisté à responsibilité limités au capital de 8 000 euros Biège social : 22, rue Saint-Nicola 35 60 MONTFORT-SUR-MEU 501 172 316 RGS Remissu

GÉRANCE

Par décision collective transme tot date du terrimo 2018, les accordes on de la companya del la companya de la companya del la companya de la companya del la companya de la companya del la companya de

n curvioni. Int las differes da 2012-1547 de 26 de la constitación de femala de commerce none lagales, sem obligatementami ma-ce sembela, introducionagales, fr.



egts à Moriaix, unay (JLA)

E OUVERTE

urlon Construction (35), Anne-Bophie 144-44, Emisti : anicolas Carguillon.com

Arguitan-Construction, 35 215 lagements à Mortex, maidence

sais-sur-Mer

nune de Beaustale-sur-Mer, na adeptée (en application de l'article discue) nuclion d'un Hanger

haritage

rement de la consultation qui est joint au

e économiquement le plus avantageuse és cl-descuts :

: le dussier est à telécharger sur le site :

les offres : les offes seront obligatoi le site : http://www.megallsbrutagee.org updi 6 msl 2019 evant 10 h 00.



tion des locaux ogerie, travaux

ÉE

digita, Birgullon de l'immabilier et de CS 21101, 35711 Hennes cedex 7. ugères, OS 69832, 35758 Hennes ce-

adaptée aven possibilité de régociation ade de la commande printique).

tines (35), mans pour la déverappement d'une nou-t million, cont réparties en 0 fats.

viode de préparation de 1 mois

complet compresent la lettre de cundi-ements sur l'aptitude à reveror l'existé et disputére a lles sepacités doubreques et de cessultation (102 ou ferme libre). Ethanetia Fullo Simplér) et person sur leur aux muniers Bind, la répasse sur dispundés en ligne sur la sub-magnatique des présentations de sub-magnatique des

da l'environnement pour 20 la. L'es per devinant être mine par vols dé-réagne ont dvant la 15 mai 2019 avant

a diamentament de lacas electronique.

pedi 24 avril a 12 h 60 at mardi 7 mai à



Adigné (35890), résidence Le Castanea, Zac Le Botrel, construction de 17 logements locatifs sociaux Relance partielle de consultation pour 10 lots

PROCÉDURE ADAPTÉE

Moëre d'euvrage : SA d'HUM Les Foyers, Remoss.
 Brocèdure de passation : procédure adaptée avec négociation. Relance par-

2. Procédure de passation : procédure chaptes avec negociamos. relanca par-ticle pour 10 odes.

3. Objet : construction de 17 logements locatifs exclava, vésidence Le Gastanea, 2 n. Le Borle à Acigno.

4. Délai d'exécution : 13 mois.

10de profesible de démavange des travaux : En 2e trinestre 2019.

5. Désignation des tots : 19 lets.

Lot 02 : gros ceuvre.

Lot 03 : chaptente bois, bardage.

Los de 2 para celeros.

Los des 2 chargente bos, bardago.

Los des 2 chargente bos, bardago.

Los del 181 cercandia, porte parting.

Los del 181 cercandia, porte parting.

Los del 181 centrales estáricares.

Los 181 desprinció comanta forto.

Los 181 desprinció comanta forto.

Los 181 desprinció comanta forto.

Los 181 desprinció comanta fables.

Los 1

SIVOM de Louvigné et La Bazouge-du-Désert

Réfection de voles pour les communes de Louvigné et La Bazouge-du-Désert

PROCÉDURE ADAPTÉE

identification de l'organisme qui passe le essedité : Sivem de Louvigné el La Bazenne-du-Diécert

identificación de l'organisme qui peace le murché : Sivem de Louvigné et La Buzouje-du-Désent .

Adresse : 19, ma Lanbarière, 38420 Louvigné-du-Désent Tél, 62 99 90 01 50.
Objet de marché : rédoction de voise pour les communes de Louvigné et La Bauuge-du-Désent .
Personne représentant le pouvoir adjudication : M. Josoph Boivent, président du Sivem de Louvigné et La Bazouge-du Désent .
Desergible de marché : rédoction de voises pour les communes de Louvigné et La Bazouge-du-Désent .
La Bazouge-du-Désent .
Nombre de lotte : 3 lots .
Nombre de lotte : 3 lots .
La 1 : réfection de voires et trotion en geudere.
La 1 : réfection de voires et trotion en geudere.
La 1 : réfection de voires et trotion en geudere.
La 2 : répardions ponducières de voires genés la tempu.
Conditions de particulation de voires genés la tempu.
Conditions de particulation de voires genés la tempu.
Conditions de particulation :
- equacidé economique et financière .
- equacidé contratique et financière .
- effection présentation de capacité technique.
Ortifares d'attribution : affra économiquement la plue santiageuse appréciée en fornice :

Critates d'accoption : n'in economica : n'in condition :
Critate (q) noté(s) nur 109 points :
Critate (q) noté(s) nur 109 points :
valeur lestinique : 40 points .
. prix des prestations : 30 points .
Conditions de cities : 30 points .
Conditions de cities : 30 points .
Conditions de cities : 40 points .
Conditions part telle d'accoption de coffres : vendres i 10 mei 2019 à 12 h 00.
Informations congrétimentaires :
Conditions particulières de cetait des doctiers : les dassigns de consultation sont à télécharger obligatoinement sur le printi achietur via la plateforme de d'amelianification douteir juridence : vuevo o-magailiànication con que edicollement.
L'appet d'offre conserné.

dans de d'arrelle de la consensión de la

Commune de La Chapelle-des-Fougeretz

Fourniture, installation, désinstallation et location d'un bătiment modulaire pour l'aménagement temporaire d'une salle associative

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Nom et adresse officiels do l'organicine achideur i maire de La Chapella-des-Fougeretz, 2, ne de la Nahie, 35520 La Chapella-des-Fougeretz, 1èl. 02 99 13 13 13.

Folge 991 51 viervulochaputici lactougnestich 26,0 2991 51 viervulochaputici lactougnestich 26,0 2991 51 viervulochaputici lactougnestich 26,0 299 61 51 viervulochaputici lactougnestich 26,0 299 61 50 viervulo adjudicional viervulo vierv

propos ou a servicione. Laux subventiones. Forms juridique que devra revidir le groupement d'opérateurs économiques attributains du marché : selon les sipulations de l'article 3,3 du règiement de

consultation.
Type de provockins a cette consultation est uno procédure adaptée ouverto (erféte 1.212-1 du COP).

Numéro de référence atteituée au marché par le pouveir adjustication/Pondité
adjudication : 10/60/2.

Viete aux ette sure vistateur insurent possible. L'enneméle des abjuvisions à l'entode ? du réglement de consultation.

Daté limit de si réception des effres : 6 mai 2519 à 12 h 60.

Dété minimum de valetté des offres : 1 mai 2519 à 12 h 60.

Dété minimum de valetté des offres : 1/20 jours à compter de la date limite de
incéption des offres.

Détai Initimismo de Valette des criment e l'au jours à compart de la ciet minie de réception des offers. Critières d'attribution : offre économistiquement às plus assuntageause appréciée au fornitien des crièmes encodes de desanus avez lour prindéralion :

1. prix des prestallers : 100 poutros :

2. mats teuriteurs : 100 poutros :

3. mats teuriteurs : 100 poutros :

4. prix des prestallers : 100 poutros :

4. prix des prestallers : 100 poutros :

4. prix des prestallers : 100 poutros :

5. mats teuriteurs : 100 poutros :

6. mats entre de poutros :

6. mats entre de poutros :

6. mats réponsable :

6. mats des poutros de l'article si à de métiement de consudicion de consultation :

6. mats disponsable :

6

Avis administratifs

Plan local Joanisms

AVIS

Par delibé un re 2019-01-17/04 un dale du 17 jerver 2016, le consal inunicipal de la commando de Balak-Maces-sur-lei a les commando de Balak-Maces-sur-lei a generale la Poli ledici del traballeria (PLU). Cette desterbillos est consultation misire. Le PUL sporturale set beru à disposition du pubbli de matire au, pubbli de m

VEID de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE Suppression de la Zac de La Gautrala

délibération nº 2019.030 en date du mus 2019, le conseil municipal à ap-uvé la suppression de la Zao de La

25 mus asseptional de la provincia la supprission de la provincia la supprission et son repport de présentation annexe sont consultables en municia de Sainh Jacque-de de la Lade eux jours et heures d'ouverture su public. Elle fait robjet d'un effortage en mairie pendant

Le Maire Emmanuel COUET.

Commune do SAMT-QUINOUX Révision générate du PLU

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

le est rappelé que par eirèle n° 004.2019 en date du 22 mars 2019, M. le Meire de la commune de Saint-Guinaux, response-ble du projet, a ordonné l'auvarauré et l'or-ganisation d'une enquête publique sur les dispositions du Plan local d'urba-ntens.

nlame. À cet effet, Mine Annick Livemeaux q été désignée par le président du tribunal administratif en tunt que commissaire en-

deministratif en tunt que commisente su-quéteur. L'enquête publique es déroule à le maine de Saint-Guinoux, 2, rue de la Maine, du mard. 16 artil 2019 au vendred 17 mai 2019, aux jours et heures habituels d'ou-

verture : -le lundi da 8 h 30 à 12 h 30 et da 14 h 00 à 17 h 30,

a 17 h 30, le marol da 14 h 90 f 17 h 30, le marcredi da 8 h 30 à 12 h 30, le jestid da 14 h 90 à 17 h 30, le vendredi da 14 h 90 à 17 h 30, le vendredi da 14 h 40 à 18 h 30. La commissaire enquitieur sera présent à la maille, les :

The verification of the control of the commission of the commissio

trensmis a M. in Malin de Saint-Galupsus-dara le détal d'un more à compter de la disposition du pubble à compter de la disposition du pubble à compter, a rue de la Marin, 36400 Saint-Guinnux et un et la felture de la confectible pendart une durée d'un an à compter de la détur de la réferre de l'enspole. A l'ésase de la procédatre et au vu de contratission émises pur le commissaire enquêtiour, la collectivité organitations assis america à se princence par débèt-vation sur l'approbation du Planticcal d'ur-bantaine.

Département d'ILLE-ET-VILAINE Commune de RENNES Opération d'aménagement Zao de Guinea

AVIS

Par délibération nº 2018-0137 du fer avril 2019, le cessel municipal de Rennes a approuvé le programme des équipements publics de la Zac de Gui-

1983.
Gatte délibération a úté atlichée à l'hábsi du ville de Rennes le 8 avril 2019 et la dessier est consultable à Fonnes Métropole, Direction arrénagement utosa et habitat, service amérogenient, 4, avenue Hendfrückle à Bennes aux jours et hacres d'ouverture au publica.

Préfecture de la MAYEMNE Bureau des procédures nycomementales et foncières

Installations classées pour la protection de l'environnement

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une anquiste publique en déreutiens sur la commune de La Gravelle du marrié la vertamune de La Gravelle du marrié la vertage à 12 h no 0, cu marrié 21 mil 2019, à 12 h no 0, cu marrié 21 mil 2019, à 12 h no 0, cu marriè 1 a demende précentes par la BAB La Gravell dont le siège social est sièue 32, nu de la Gravelle du la commentation de la commune de la martie (se una commune de la commune de la martie (se una commune de la mart

de 13 i 30 à 18 i 30). En outre, l'ensemble des piènes du des sier d'enquête sers déponible à la pré-fecture (buréau des procédures environ nementales el (anolières) et sur le situ internet des services de l'État et Assessore.

Internat de la septicea de l'État en Myamin (la septicea de la septicea del septicea del septicea de la septicea de la septicea de la septicea del septicea del septicea del septicea de la septicea del septicea

d'un aut réputé sins disservation de la mission rigionale d'autentité environnementation de propositions et le registre d'entention de propositions et le registre d'ententité, ébablis par foulités and mobiles, tens à su disposition à la mairie de 3 Gravelle. Les observations pourront également itre adressées à la mairie aires de l'ententités de la Gravelle. Les observations pourront également itre adressées à la mairie aires de l'ententités autentités de l'ententités de l'état entités de l'état enti

s guivartes : nordi 16 avril 2019 de 14 h 00 à 17 h 00, morcredi 24 avril 2019 de 9 h 00 à

ez n 60, -pained 11 mai 2019 de 9 h 00 à 12 h 00, -paid 16 mai 2019 de 16 h 00 à 19 h 00, -et mirroll 21 mai 2019 de 9 h 00 à 12 h 00. à Pierre

-et moral 21 mai 2013 de 9 n.o. a 12h n.o. 21 h.o. A fizzaca de l'enquête publique, le rapport et ses cercisaces motivées du commissione enquêteur, serant disponibles du side internet de mos envirces de fille en de l'est de l'es

Social - handicap

Les autistes ont droit à une aide qui réponde à leurs besoins

L'allocation d'aide à un autiste doit en premier lieu. sir compte de ses besoins et difficultés spécifiques, et no subment de pritères techniques ou juridiques de prise en arge, a jugé la Cour de cassation.

Cour de cassation.
Des parents avaient formé un recours en se voyant refuser l'aide
lièe au handicap de leur enfant parce que la méthode d'éveil uti-lièe n'était pas officiellement reconnue.
Mais la toi, dans le code de l'action sociale des familles, prévoit

une aide d'abord liée aux besoins, a rappelé la Cour de cassa-tion, qui a appliqué ce principe avant les critéres juridiques de



AVIS DE CONSTITUTION

AMS DE CONSTITUTION
Par acto SSP du 12 rent 2019, 1 a etc.
constituto para 98 ses la sociétat para ol ses la sociétat para ol ses la sociétat para 16 ses la sociétat para 16 ses la sociétat para 18 ses la sociétat para 18 ses la sociétat de la companion de ses membres en verlant eu respect de la bestifica fociétat la mise en commardio de ses membres en verlant eu respect de la bestifica de chaba para le maidate et de l'indépendance lechalque et mandié de habajate sessorie.
Gérante : M. Gorbern Resmond derneulatt 32, rus du Pressoln-Godiar, 15769 Saink-Grégoira, Mirro Cioé Guerta-bestificat de la bestificat de la bestificat de la bestificat de la designa de la Motte, 35890 Saink-Grégoira, Mirro Cioé Guerta-bestification de la bestification de la constitución de la

ETFILS.

Bodiété à responsabilité amilies Au capital de 3 000 euros Siège social: FOUGÉRES (life et-Vitaina) 14, avenue des Poètes RCS Rennes 623 120 959

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision de l'assemblée générales des sescoide en chac dur 20 noie 2019. Il si de granorie de l'associate avanciée en chac dur 20 noie 2019. Il si de granorie de l'association salicipée de la societé general effet à compter du la societé general effet à compter du la sorie de l'assemblée en amisier l'apidation services per les situates et les résolutions préviers par les situate et les résolutions de l'artite assemblée et les résolutions de l'artite assemblée.

dara les conditions previete par les situates et les facabilites de la facabilitera que des pour facabilitera que des pour facabilitera que des pour facabilitera de la companio de la facabilitera de la f

Pour avia La Liquidateur.

AVIS DE CONSTITUTION

Par sete SSP du 25 mars 2010, il a chù constitué la sociaté Guigue - Carolle.

Ferme : SCI. Capital : 15 800 euros constitué um quo ment d'apports en claméraire. 51ège : 15, quande Japaph-Jan, 95170 Bruz.

Single : 15, quoi sitton de terrains atVot 15/10 Bruz : l'acquisition de terrains atVot difframeubles : l'acquisitation par Sat, loca-tion au attiement desdits immedibles de te true attien ameubles ballo oil non. Durés : 99 ans. Girrando : M. Raphaili Guigus at Mins Stéphanto Galgrio, demostrat es-sentito 4, que des Galzena, 35/10 Bruz Clauses relatives aux cessions de parts sigément necodo par les associés. Fannatinastion de la société as RCS de Bernnes.

AVIS

La contrasgnia européenno de gazantica et carátiena, dont le sibéps écolai est sis fig. ma Hocho, Tour Kupika B, La Définate codex (2021), P.CS de Nanterre Nº 382,568 070, fiel savoir qua les sparitices financières dont bénéficial SAP Espazil Construction sies 1, rue du Seord, 55000 Remera, RIGS 18°442,257 753, accurátées ocur les activités de transactions aux Immestibles de frands de commiscre si de gestion immocivités de transactions aux Immestibles de frands de commiscre si de gestion immocivités de transactions après la poblicitación du présent avis. Les créances nº III en asiste, devant être produtes au allege de la compagnia européenne de gazanties et caulitors denis trois mota de cette inerchio. Capercelant, la corregagne européenne de gazanties et caulitors denis la trois mota de cette inerchio.
Capercelant, la corregagne européenne de gazanties et caulitors denis la fort se de cette inerchio.
Capercelant, la corregagne européenne de gazanties et caulitors denis la fort se de cette inerchio.

Notre publication adhere à

ARPP dont elle suit les recommandations

Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au

a de de

autorité de régulation professionnelle de la publicité

93 rue Auguste Vacquerie 75 116 Paris Les remarques concernant les petites ennonces classées sont à adresser directement au journal

Justice - droit

L'avocat gratuit est un droit mais on ne doit pas en abuser

Tout justiciable peu fortuné a droit à l'assistance d'un avocat gra-tuit, mais cola ne l'autorise pas à abuser du système, selon la

tuit, mais ceia ne l'autorise pas à audeir du systeme, seud la Cour de cassation. Un plaideur qui se montrait exigeant, conqédiait les avocats ou les amonait à renoncer, provoquant la désignation régulière d'un nouveau défenseur, a finalement été privé d'assistance pour avoir abusé de ce droit.

avoir abose de ce croid. Après plusieurs années et après s'être brouillé avec tous les de-Apries plusieurs airriées et après s'eur du dichina avec une le défensai, les avocals locaux avaient décidé qu'ils ne le défendrailent plus et n'avaient plus répondu à ses demandes. Ce justiciale s'est placé lui-même, par son attitude, dans la situation de se retrouver seul face aux juges, a conclu la Cour de constitué plus le la cour de constitue de la course de la co

Le droit à l'assistance gratuite d'un avocat ne permet pas de tout

Le droit a reseasemble grautine a un exodet in e permet pas de tout exigor et comporte une limite, at-telle tranché. La loi assure une défense gratuite mais il faut dependant se comporter correcta-ment pour y avoir dioit, concluit en substance la justice. Ce particulier ne pouvait donc pas se croire à fabrit des consé-quences de son attitude au prétexte que la loi lui donnait le droit

à une assistance gratuite. En rejetant les avocats les uns après les autres, en réclament au en rejettint lied avocata lea uni aprae les autes, en relemantare ab bâtonner la désignation de certains et pas d'autres, en se mon-trent agressif avec eux jusqu'à provoquer la rupture, a dit la Gour, il a abusé d'un doit et s'am est donc privé lui-même. (Cass. Cw 2, 18.10.2018, J 17-22.662).

Immobilier

Compromis signé, la commission de l'agence est due

Le compromis de vente signé chez l'agent immobilier abliga à lui

verser sa commission car la varia set y parfaits.

L'agent immobilier n'a droit à sa commission qu'après la signa-ture d'un acte écrit mentionnant l'angagement définitif des deux

Annonces légales

MARCHÉ PUBLIC

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA GONGURRENCE

PREFECTURE DE LA MAVERNE Bureau des procédures environnementales et foncières

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 2° AVIS

Une enquête publique se derouters sur la commune de LA GRA-VELLE du merch 16 sur 2018, à 15h, au mardi 21 mai 2018, à 15h, concernant la demande présentée par la SAS LE GUSVEL dont le siège social est autre 23 neu de la Gressina à GANNT-MALO (35400) en vue d'obtent l'autre sutten environnementals unique pour la régulation-de l'autre 20 neu environnementals unique pour la régulation de l'autre 20 neu environnementals unique pour la régulation de l'autre 20 neu environnementals unique pour la régulation de l'autre 20 neu en l'expensivé de produite LA GRAVELLE 16040). Perdant le durée de l'expensivé de produite de l'expensivé de l'expensivé de l'expensivé de l'expensivé le l'expensivé l'expensivé le l'expensivé l'expensivé le l'expensivé l'expensivé l'expensivé l'expensivé le l'expensivé l'expensivé le l'expensivé l'expensivé le l'expensivé le l'expensivé le l'expensivé le l'expensivé l'expensivé le l'expensivé l'expensivé le l'expensivé l'exp

rou unbles, teru à sa disposition à la matire de LA GFAVALLE. Les observations pourrant type memer être crisesées à la matire siège de l'enquête par écrit, et par voie deterranque à l'adresso solvarto : pref-enquêtes publiques-environment êtranguêtes-publiques-environment êtranguêtes publiques-environment êtranguête du courrei "empatire publiques-desaier la Guerrei à LA GRAVELLE", de mend 16 avril 2016, à 12 la têta, au mand 21 mai 2016, à 12 la cella de la courrei de l'encletat informatique, la taille des projectes protes ne pours exodére 5 Mérge Cotets. Si les pièces jointes en pours exodére 5 Mérge Cotets. Si les pièces jointes de la matire. La company de la conferencia de la matire de la company de la c

cédents. Les observations et propositions du public, effectuees par courrier électronique, seront accessibles sur le alte des services de l'État en

sur le alte das services de l'Etat en Mayenne précité. M. Jean-Claude LE LAY, désigné en quatité de continisatire-enquêteur, sera prisont à la mairie de LA GRA-VEI LE et y receves en personne as observations du public aux dates

in Section Object du muncho : RD101 - Amistagement entre la cambine de l'Etrandetilière et Ferdrée de l'agglomération de MONTELOURS.

Nom et adeasse officials de l'organisme acheteur service autres de constant de constant de la con

Injusticopycofi, marches-publica info Carantin-stripes principales :
- Produtina : procedure adaptée (articles L.2123-1 et 8.2123-1 2º du Coda de la Commande aublique).
- Produtina : procedure adaptée (articles L.2123-1 et 8.2123-1 2º du Coda de la Commande aublique).
- Vivo de contrat : marché public ordinaire :
- Nation de contrat : a tota désignée de desseus Lot 1 : forsatement.
Lot 1 : l'arradisement. 2 tota désignée de desseus Lot 1 : l'arradisement de contrat :
- Date simile de récoption des offres : 13 mai 2010 : 25 : Condidons pour obtandr les documents contrat : es advante : Dosaier de consultation déponible grabitement à l'or de suivante : Dosaier de consultation deponible grabitement à l'or de suivante : Dosaier de consultation deponible grabitement à l'or de suivante : Dosaier de consultation de processit de la publice : n : 16 avril 2019

DIVERS

Sociaté Civile Particuliés au cupital social de 55,402,50 € Seps Social : La Dadinière issou PREE-D'ANJOU FICE de LAVAL n° 849,788,450

Aux temus d'uns délibération d'as-semblés générals extraordinaire des associés en date du 09/04/2019 il a été décidé.

eté décidé,
de diminuer la capital social de 29.700 g pour le réduire à 29.700 €, à complate du 69/04/2019 d'accepter la poursuite de l'EARL pluipersonnelle auteu et le la 09/04/2019, sans crédetion d'une personne morsele.

nouvelle. Une inscription modificative sera ef-jectivée suprés du greñe du Tribunel de commerce de LAVAL. Pour avis, lu gérance

EARL DES LATAYS

Socials Chyle Parthrullère
au cedital social de 126,399,42 €
Siège Social: Le Lattay Partin
53200 PRIEE-D'ANJOU
IRCS de LAVAL n° 849,787,403

Aux tennes d'une délibération d'es-semblés générale extraordinaire des associés en date du 08/04/19 il a été décidé :

décidé:
de d'influer le capitel social
de 63.199,42 è pour le réduire à
63.200 €, à compter du 09/04/19.
d'accepter la poursuite de l'EAHL,
pluijemointelle en EAHL unipersonnaite even offet au 09/04/19, sens plutiperconnelle en EARL uniperson nelle even effet au 09/04/19, san creation d'une personne morale nou

velle Une receiption modificative seta ef-lectues exprés du greffe du Tribundi de contraleros de LAVAL. Pour avis, la gérance

ENGUETE PUBLIQUE

Co Maere do la commissio de MONT-SUTIA (53 (50) informe ses adminis-trés que neyécution de son artifié du 16 auft 2013, il sera procede à una enquéia cublique de marcil 7 mais 2019 à 15/30 au le projet d'altérnation d'une portion de chemin rural "Les Roches" de la commune déléguée et 2019 CEMPERE. La contraissain-enquéister, M. Michat THOMAS ten-tre 2019 CEMPERE. La contraissain-enquéister, M. Michat THOMAS ten-tre 2019 CEMPERE. La contraissain-enquéister, M. Michat THOMAS ten-tre 2019 CEMPERE. La contraissain-le la rasidis d'Alles de 18/20 à 17/3/20 à la rasidis d'Alles de 18/20 à 17/3/20 beraire consultetire en Mistrie de MONTESURS aux jours et hustrie de MONTESURS aux jours et hustrie de MONTESURS aux jours et hustrie de l'active d'un consultetire de 18/2019 (1975).

GAEC racomu da la PATHE Sociatà Civila Particulière u capital social fise de 250,000 c Séga Social : La Patile 63700 COURCITE FIOS de L'AVAL (53) N° 610,421,928

Nº 510.421.929

Aux iermes d'une délibération d'assemblée généale extractionaire des annotés en raise de la contraction de la contraction en raise de la Color del Color de la Color del Color de la Color del Color de la Color del Color de la Color del Color de la Color del Color del Color de la Color de la Color del Color del Color del Color de la Color de la Color de la Color del Color del

suiventes : marsil 16 avril 2019 de 14h à 17h, mencredi 24 avril 2019 de 5h à 12h, mencredi 24 avril 2019 de 5h à 12h, jeunit 10 mai 2019 de 5h à 12h, jeunit 10 mai 2019 de 16h à 12h, jeunit 10 mai 2019 de 16h à 12h, et marril 21 mei 2019 de 16h à 12h, et marril 21 mei 2019 de 16h à 12h, et marril 21 mei 2019 de 16h à 12h, jeunitée se proclusions motiviées du commissaire-enquéleut, seroni desponibles sur le site internet des services de l'Etat en Mayenne, à la réfection de la Mayenne, (bursau des procédures environtenentales et londélères, sinist qu'à la marie de 16h de 16h de 16h avril 2016 en qu'ille de la dest de côthure de enquête.

a complet de la date de clouve de invegitée. La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations auvent dire demandées est : No fince to FIOSTIN, représen-te de la complet de la complet de la complet de la complet de complet l'appendique de figure de la complet de la complet l'assur de la procédire set une auto-cisation assortie du respect de pre-criotions qui un refus. Colle de des prése par le préfet de la Mayenne.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE 2º svis

ar varia

I sat rappelé su public qu'une enméte publique relative à la demande
de déclaration d'intérêt général au
litte de l'article L. 211.7 du code
te l'environnement et d'autoritealien
environnement et d'autoritealien
environnement et d'autoritealien
environnement et d'autoritealien
environnemente ou les applicat de
bussin de l'Outon, et nécessaire à intailsation de trevarus prévus un trois
currages hydraufiques aitués sur les
environnementes de l'autorite des
environnementes de l'autorité des
environnementes de l'autorité de l'autori

re obsert versum der Fusion, sich obwerte du 13 auf 2019 – 15s, auf 27 auf 2019 – 12s, soli 13 jours consécutifs.

Au termé de l'inquête publique, la discussion de l'inquête publique, la discussion de l'inquête publique, la discussion de l'inquête de la Mayanne est susseption de l'inquête de l'inquête ganéral et de déliver une autorisation environmentale au litre des installations, ouvrages, traveux ou activités qui peut, le cas échéant, être asportie de prescriptions spécifiques, ou un softe motifie.

Mime Sarah BANDECCHI, secrétaire de direction, est désignée commissaire-enquêteur.

Las pièces ou dessier d'enquête publique, ains' aufun registre d'enquête, oriée at paraphis par le commissaire-enquêteur, seront déposés en mains de CRACNI (place de l'annuelle, 50400 CROCNI) pendant la consideration de l'inquête periodit de l'inquête de l'i

Toute personne intéressée pourte en prendre consultanue a étén nes modalités et formular ses observations et propositions :

- soit en les consignant directement sur le registre d'enquiété à disposition à un le registre d'enquiété à disposition du public en mairie de CRAON, soit en les adressants par évrit à la malirie siège de l'enquiéte ; mistic de CRAON, à l'attention de Mina le commissaite-enquièteur (DIG-AEU 107A sur l'Ouden) - I piece de la Mairie - BP 74 - 58400 CRAON.
Sites sont ammadés au rejastre, soit par voie électronique il fadresse par les montes de la Mairie - BP 74 - 58400 CRAON.
Sites sont ammadés au rejastre, soit par voie électronique il fadresse par cident en president de la Mairie - BP 74 - 58400 CRAON.
Sites sont ammadés au rejastre, soit par voie électronique il fadresse participament ammadés qu'autif de ne pas créer d'incident informatique, la taille des pièces jointes ne peut pas excéder 5 mégà octets. Si les pièces pointes de plusique parties unimérobée et bien identifiées afin de pouvoir effecture le matache aute unimérobée et bien identifiées afin de pouvoir effecture le matache de l'et natachement avec les courriels précédents. Le commissione-empuèteur se tient à la chaposition du public en malira de la disposition du public en malira de la chaposition du public en malira de la commeta de l'état en Mayerno (www.mayarno. gouvir - rotratique Accurat maintenu pendant touts in duvés de l'en

aier d'enquête pout être demandée auprès du syndicat de bassan de l'Outon (Mitre L'HERBER, techniqueme de vière, au 02.41 92.52.264. A l'assue de l'enquête publique, sapont d'es controllesion moderni de support de controllesion moderni disposibiles aur le site internot des services de l'Etal, aissi qui est mairre de CRAON, pendant un an à comper de la drate de clâture de l'enquête, il sers per alleurs possible d'en obten de modernic de la drate de l'enquête, il sers per alleurs possible d'en obten de production en s'admesant à in mélecture de la drate production en s'admesant à in mélecture de la drate avoir communication en s'admesant à in mélecture de la Mayenne - bureau des productures environnementales et foncières.

2º AWS D'ENQUETE
PUBLIQUE
relative à la demanda
d'autorisation environnementals présentée per la société
RUTTEPAIN ALIMENTS pour
l'augmentation de la capacité
de pro-typital ALIMENTS pour
l'augmentation de la capacité
de pro-typital ALIMENTS pour
d'un conveile chaofierta et la
effen d'une zens de lavége
unikon concernant son établissement implayaté 30º nur Marcel
Tabur à SILLE-LE-GURLAUME

Par arrêté du 15 mars 2019 le Préfet de la Sarthe a present l'ouverture
d'une sènquée publique portant sur
la demande d'autorisation environmentale (autorisation environmentale (autorisation CPIE "instalitations classées pour la protection
de l'environmente" d'delaration
1014 "Loi sur l'Essa" formules par la
SAS HUTTERAIN ALIMENTS delagsociali 24 lus Ettes bugantin l'acceptance
sociali 24 lus Ettes bugantin l'AndERN, en vue de l'autorisation de
la capacité de production, la misse
an pieca d'une acuse de lavoge
amion, concernant son établissement implenté 629 rus Marcet labur
à SILLE-LE-GUILLAME.
La dossier sera déposé pendant
toute la drivée de l'erquièle, soit 32
jours consécutits de 12 avril 2019
à 8300 et 30 mai 2019 à 17500 en
mutital de SILLE-LE-GUILLAME.
Les paces du focasion selamines, concernant son
consideration de l'acuse de l'enquête
Les paces du focasion selamines.
Les paces du focasion selamines.
Les paces du focasion selamines.
Les paces du focasion selamines de
la marcia, à 1 de disposition des
personnes qui désirent en crendre
contralisance et consigner éventuellement leurs observations sur le
registre d'anquête.
Ce dossier set également disponible
sur le sito internet des services de
l'Etat en Sarthe (vovwaarrine, gouv.
fruibrique* "pubblications or consultations et enquêtes publiques et
le sur protection de la Sarthe, aux jourse
et heures autinaies de vouverture des
services au public.
Le dossier d'anquête publique est
communicatale à toute de l'emport, l'ense de l'attacté envant
la potre 10, sie rez-de-néause, sur estude
d'import, l'ense de l'attacté envant
la potre 10, sie rez-de-néause, sur estude
d'import, l'ense de l'attacté envant le code de l'environment une
d'import, l'ense de l'attacté envant non activituse.

rementaje et la note de présentation non tachnique. Mane Catherins PAPIN, secrétaire, est désignée en qualité de commissaint-anquiteur.
Le commissaint-anquiteur se tiendra à la disposition du public à la metre de SILE-LE-GUILLAUME, lors den permenence suivente : le vendrad il 2 avril 2019 de 3h30 à 12h30.

Le marcord 24 avril 2019 de 14h30

-te mercredi 24 svrii 2019 de 14680 à 17620

- le mattrera 23 stril 2019 de 14160 à 171600 - 16 lundi 13 mai 2019 de 14160 à 17160 de 14160 à 17160 de 14160 à 17160 de 14160 de 17160 sur le sur interno des services de Pétat en Sarthe : (www.aarthe.gouv. ir rubrique "publications - consulta-tions et enquètes publiques - con-mune de SILLE-LE-GUILLAUME!") en précisant dans le aujet du message électronique l'objet de l'anquête ou directement par mai à l'adressa-fonctionnelle suivante ; pref-utillité-publique/disanthe.gouv.fr Les observations et propositions transmises par voie postale out desires sur le regiaire sont tenues a la disposition du public au siègle de l'anquête. Celles reçues par sont annexées, dans los mollious délais, su miglistre d'erquête situé au sége de l'anquête sit misers de delais, su miglistre d'erquête situé au sége de l'anquête sit misers delais, su miglistre d'erquête situé au sége de l'anquête sit misers les disservations du public sont communicables aux frais de la pre-sonne qui en fait la demande per-dent toute la durée de l'enquête.

Toute information complementure concernant to dossier gual feire sollicities aupries de la nocidié HUTTEPAIN ALIMENTS 24 rue Etcre Buguit IZ Nord 72550 LA CHAPELLE-SAINT-AUBIN MILE-Y-Viva HARDY Directour -Tél. 02.43.83.80.30 - jeen-y-ves-hardy@ido.dr

Jean-Yves HARDY Directeur -1-ei.

62,43,63,63,63,60 - jean-yves hardy's

Ido. In

Le rapport et les conclusions du
convintissaine-enqueteur seront également consultables on matrie de

SILLE-GUILLAME à la particution de la Sartha Blumér particution de la Sartha Blumér particution de la Sartha Blumér particution que pur le site des services de

15tat en Sartha (www.sartho.gou.kf) poutont une durée d'un en à compter de la Sartha e pronoceaure, le particu
A l'issue de la procédure, le particude la Sartha se pronoceaure, le particution de la Sartha e proceaure, le particution de la Sartha e proceaure, le particutiel de particulation environmementale deposée par la SAS HUTTEPAIN

ALIMENTS pour l'augmentation de
la capacité de production, la mise
en place d'une notuvelle chauffarie et le
constitue de l'une avoit de l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage camion, concernant son établissement

620 nes Menes Table à l'avage ca-

AVIS DE CONSTITUTION D'EARL

Par ecte sous seing privé du 11/04/2019 a été constituée l'Explo-tation Agricole à Responsabilité Limi-tée dont les caractéristiques sont les

Pour avis, la Gérande

AG2S Société à responsabilité limitée au capital de 16,000 euros S-ège acciel: 72 rus de Paris 53000 LAVAL 507,771,509 RGS LAVAL

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/19, l'Assembléo Générale Extraordinaise n décidé de formatière le sêge social du 72 rue de Paris, SS000 LAVAL au 12 que l'ébatir de Gavro, SS000 LAVAL à compler du 01/04/19, et de modifier en conséquence l'article 4 (élégy) des statuts.

Pour avis, la Gérance

ENVERGURE OLEST Scoláté unipersonnelle au capital de 10,000 € Siege social : 19 rue de l'Ancien Evèché - 53000 LAVAL, 537,433,688 RCS LAVAL

Per décision du 15 mars 2019, l'As-sociée unique à décidé de transférer le siège social du 19 rue de l'Ancien Evéché S2000 LAVAL au 11 rue Emié Brault 53000 LAVAL à comptor de ce jour, et de modifier l'art. 4 des statuts en conséquence.

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acto sep en date à GENNES-LONGUEFUYE du 11/10/4/19, in été constitué la société 'SARL JACKY GODARD' SARL au capital de 10,000 €, siège social : Les Haises - Gennes-suis-Giàzes - 53200 GENNES-LONGUEFUYE.

Objet social : 'Lachat de tous inmetables et terrains, bôts ou non, actions ou parts de sociétés immon, alin d'y sitablir des constitucions, en vue de teur revents ou non, alin d'y sitablir des constitucions existantes et notamment les activatés de marchands de biens immobiliers appartenant à la société, L'acquisition, la location et la vent de tout matériel, objet mobilier et blen immobilier speratoriel, a location et la vent de tout matériel, objet mobilier et blen immobilier social. Les prostations de la logie social. Les prostations de la logie social. Les prostations de la logie d

rute. Immatriculation de la Société au RCS LAVAL

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/04/2019 il a été constitué une

ou i roes. société Dénomination ecciale : ALBA2G Siège social : 6 rue de Peris, 53000

LAVAL
Forme : SASU
Capital : 1.500 Euros
Objet social : Agence de conseil en
stratégie de communication, maîtrise
d'oeuvre et création d'outils de com-

a deute in deaner d'unité de con-munication.
Président : M., Antoine SOUBRIER demeurant : 5 sue de Peris, 53000 LAVAL étu pour une durée indéter-minée Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de LAVAL.

TRIBUNAL DE COMMERCE DELAVAL

12 allée de la Chartrie - CS 0415 -53004 LAVAL Cerlex Groffe : extrati Kbis, bitians, nattissements, judiolaire, fallities RCS - CFE: registre du commerce - formalités RCS Tel : 02.43.59.70.90

Adresses des Administrateurs Adresses des Administrateurs at Mandatiere Judiciones: , SELARI AJIRE price en la personne de Me Erwan MERLY - "Le Magister", 6 Cours Rapheel Biret - CS 76531 - 35065 BIRENES CEDEX , SELARI, AJ UP pris en la personne de Me Armel DOLLEY 44 rue de Gignet - 44100 NAVIES , BAS DAVID-GOIC & ASSOCIES prise en la présonne de Me

, RAS DAVID-QOIC & ASSOCIAS prise en la personna de Mo lastelle GOIC - 39 nse du Capitalen Maignan - CS 34433 - SO44 RENNES CEDEX , SELARI, GUILLAUME LEMIERCIER prise en la persona de Mc Guillaume LEMIERCIER - 7 rue de Paradis - 53000 LAVAL

7 rue de Paradia - 53000 LAVAL.
Declaration de créances dans le catire des jugements de radreasement, jugidation judiciaires, iguidation judiciaires, iguidation judiciaires, iguidation pudellaire almostifice et sauvegarde à adresser dans les 2 mois de l'insertion à paratire et BODACC, au liquidateur / mandataire judiciaire designe dans l'ammones per courrier que ur le site www.creditors-services.com

JUGEMENTS RENDUS A L'AU-DIENCE DU 10/04/2019 Cuverture de rechresement judi-cibire de COVALBIO - RCS 824,908.059 -Exploitation et travatux fomstiers - Le Pleaste 638/00 LA SELLE-CRAON-NAISE - Date de cessation des polements : 01/04/2019 - Mandra-trire judiciare ; SAS DAVID-GOIC à ASSOCIES.

Ouverture de liquidation jutiliciaire

de L'Egrappé - RCS 840.025,839 - Vonto de vins spiritueux bières - 30 rue Ambroise Paré 53000 LAVAL - Date de cessalion des paiernessis : 01/03/2019 - Liquidateur : SELAFIL GUILLAUME LEMERTOIER:

Clôture pour insuffisance d'actif de CHADEYRAS Michaël anciennement 2 impasse du Closeau 53170 MAI-SCNCELLES-DU-MAINE,

PACK OUEST anciennement Zone de la Carie 53210 ARGENTRE.

BLIN-VEILLE angleonement 24 rue de Semnon 53800 CONGRIER.

MILCENT Thérèse audiennement 10 næ des Forges 53410 PORT-BRIL-LET.



Annonces légales

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES



MEDIALEX Annonces Legales à Formelles Transmettez-nois vos armonces légales et judiciaires (Vie de Sociétés, Fonds de commerce, Enquêtes Publiques, Marchés Publics, Avis d'attribution, Publications Judiciaires, Ventes Judiciaires et autres annonces legales) par 4 moyens au choix :

per Internet : www.annonceslegales.com

par e-mail : annonces.legales@medialex.ft par fax : 0 820 309 009 (0,135/mi)

par courrier : EP 51 579

35 515 Cesson Sévigné Cedex Pour toute information complémentaire, contactez-nous au 02 99 26 42 00.

Tanf de verezence súpulo dans Am 2 de Lemere monsterie du 7] decembre 2018 soit 4 h6 Chicle fronc

es acronica es será informis que, conformisquet au disent no 2012-1547 da 22 dicembre 2012, emans fépiles potent un les sociéés et fonts de commune controlles publiées dans les journeux d'aumones fépiles, sont ellégativieures misses en ligne deus une have de doupées mantétyus cantrole, www.actulogales.fr.

7199955701 - AA

Préfecture de la MAYENNE Bureau das procédures estriconnomerables et fonctives installations classées pour la protection de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE **2EME AVIS**

ZEME AVIS

Une emplete publique se déroulere dur le constraint de La Gravelle du marcil 10 cont de 15 de 16 de 200 de 17 de 16 de 200 de 17 de 1 destibilità i 12 noue de 131.300 i 153.001. - dermeture de la martie la bindi 29 will 2010 eprès-midi), Le dossier sera également consultables un le poste informatique, mis à la disposition du public à la pridecture de la Mayanne, 46, zun Mazagust i 1. Laval, aux houres habituelles d'enventres (6 titre indicatif; du fendi au querident de 9 h00 à 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 9 h00 à 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 9 h00 à 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 9 h00 à 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 9 h00 à 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 9 h00 à 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 9 h00 à 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 9 h00 à 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 ot de 13 h 30 k au la vandent de 12 h 30 k au la vandent

uracidad de la DO à 12 ha 30 de da 31 à 30 à 31 à 13 à 30, à 13 à

ANNONCES LEGALES par téléphone

02 99 26 42 00

La public peut consigner ses observa-tions et propositions sur le registre d'en-quête, établi sur feuillete non mobiles, tony à se d'appaillon à la merio de La

torry à en depocision à la mesto de La Gravella.

Les observations positions l'aglement fire adirection à la mistre s'égap du l'amquelle por dont, et parvole étectrorique à l'adirecce subvolute : pré-égapulle-publicues-envirencementificitisyenne, approvin en président l'objet du courteil annuelle publique-devalent l'objet du courteil annuelle publique devalent le Graselle 1-a Gra

naminates and considerates prices and administration of the considerate prices and the considerates and the considerates and the considerates and the considerates are considerated as a considerate and the considerates and the considerates and the considerates and the considerates are present a la marine de La Gravalle et y recever en present à la marine de La Gravalle et y recever en present à la marine de La Gravalle et y recever en present à la marine de La Gravalle et y recever en present à la marine de La Gravalle et y recever en present à la marine de La Gravalle et y recever en present à la marine de La Gravalle et y recever en present à la marine de La Gravalle et y recever en present à la marine de la Gravalle et de la considerate en de la compte de la considerate en la marine de la marine de la considerate de la date de clôture de l'enquelle la procedure de la compter de la date de clôture de l'enquelle. La personne responsable du prejet la processor en presente la proposable du prejet la processor en la date de clôture de l'enquelle.

ramania de La careveira, pondani una compter de la date de Câture de l'enquésite.

La personne responsable du projet eupres de laguelle des informations pouvent fins demandices est.

M. Whomer PROSTRIA, espekantient (26 89 21 12 00, advence dischantique happassilleguevent, l'albiptone 102 89 21 12 00, advence dischantique happassilleguevent dischantique happassilleguevent production de la dischantique happassilleguevent production especial de presentation especial de presentation especial de la Mayenne.

des sociétés

7200775801 - VIS

RECTIFICATIF

Histolificat à l'insertiun parue (* 1. E. 3017 Hébi.). De VITTRÉ du 29 m. 3019, concornant la sociétée APC = 2.01, des mourant l'us de la Longe, état, 365:0 Melessa. Annonne : 2004/603 / Zona société par acte sous soling privé, un date du 3 qui 2019, à Melessa., et nov par : in a été constitué une société par acte sous soling privé, un concernant de constitué une société par acte sous soling privé, et câte du 3 qui 2019, à Melessa., et nov par : in a été constitué une société par acte sous soling privé, en câte du 26 mars 2015, à Melessa.

La vie des sociétés

7198959801 - VS



GAEG 3 D

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Au capital de 189 350 euron Siège social : Beau-chêre « 22350 GUTTÉ RCS Saint-Maio 389 646 696

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux rennen de délibération extraordi-noires en date du 31 décembre 2018, la Société a décidé de transférer son siège social à « g. La Gibbanata», 35300 Men-tanbar-de-Setalgne, à affet au 31 dé-cembre 2018.

cembre 2018.
En conséquence la soblété qui est im-matriculée au Registre du Commerce et des Sociétées de Saint-Mato sous le numéro 389 646 695, fast l'objet d'une numéro 389 646 695, fast l'objet d'une nutveille immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétée de Hernau, désormals compétent à son égard.

7200353401 - VS



SCI DE LA FORET SCI au capital de 3 000 euros Siège nocief : 28, rue de Rennes 35600 REDON RGS Rennes 752 354 926

GÉRANCE

L'AGE du 26 février 2018, a prin acte du décès de Mine Sylviene LARRODE, cogérante de la acciété, surveru le 25 janvier 2018 et décide de ne pas peuvoir à son templacement. A competer du 26 janvier 2018. La Lacent LAFRODE demeuro seul girant de la so-cieté.

sieté. Aux temes de cette même assem Aux remies de cete meme assem-bles, les noms des premiers gérants ont ôté rebrés des statuts asna qu'il y ail lieu à un templacement par celui de M. Lau-rent LARRODE. En conséquence l'article 18 a été modifié

7200586901 - VS

CAP CODE-Société d'avocats 13 rue da Châtillon - BP 60495 35004 Rennes Codex capcode.eu

DUVAL NUANCIERS anciennement SAINT-JACUT CONDITIONNEMENT

SARL au appliel de 114 200 euros Biège social transférie uz 749 du Lotise-des-Marque Para d'activités Lunde da Seint-Jean 35000 SAINTE-MARIE Paulemernet, FCS Vannes. n° 450 720 760

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Sur débbérations de l'Assemblés Générale Extraor para du 21 février 2019, il a été facidé, à compter du fer man 2011, de l'éché, à compter du terrénir le s'épa social da la So-ciété et l'emptifier l'article 1.3 des sta-

celáde et le-modifier l'erdote 1.3 des cita-tions de la companya de la companya (2.1, 1985). La

res, 65140 Caso.

de nocifier la dénomination de la So-cides. Anoisma mendon: SAINT-JACUT CONBITION RÉMENT. Nouvelle ma-fon: CUVAL NUMNGIERS. Inscription modificative au RCS de Vannes et de Rema focueur désai. Pour avis, le Gérard.

7200590701 - VS



G.P.S.M.

SAPL au capital de 15 000 euros Siège societ : 28 rue de Rennes 35800 REDON RCS Rennes 327 581 344

GÉRANCE

Aun bernes d'une décision en date du les anôt 2018, l'indivision successeraite Sylviane LARRODE a pis acte du décis de Mins Sylviane LARRODE, cogiziante de la société G.R.S.M., intervenu in 25 janvier 2018 et décidir de ne pas pouveir à ann remplacement. A comp-ter du 25 janvier 2018, la gérande est as-sumée pur un gérant unique, M. Laurent LARRODE.

7906/565701 - VH

NEW YORK

Société divile immobilière au capital de 1 000 euros Syège anclai : 1, rus Jean-Jaurès 35000 REINNES 324972673 RCS Rennes

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibration en date du 3 avril 2019, l'Assamblée Générale Estracordensia a décidé du brantière la 1600 Farme au 10, une du Bignon, 16000 Farme au 10, une de l'acceptant 16000 Farme avringte au Greffe du Tri-bunel du conmeice de Rennes.

7200711201 - VS



Société à Responsabilité Limités au cepital social de 4 000 euros Siègn accial : 8 Chemin de Cenais 35133 BEAUCE RCS : Rennes 531 855 153

AVIS DE MODIFICATION

L'ossambles genérales extraordinaire du for mars 2019 a décide d'élandre l'objet pocial aux activités suivantes : l'exprejoe de l'activité de marchand de biens compresant notemment les optimises de l'activité de marchand de biens compresant notemment les optimismobilière pât ou non bâti, achist et revente de parts de occidité immobilière l'alimitiés d'ouvre de travaux de construction, rénovation et réhabilitation ; la trocation de biens mobilière et l'immobilière, utre out mobilière, act à complet du l'art mars 2019. Les statuts seront modifiés en conséquence.
Pour avis, la gérance,

7200725301 - VS

FOLLOW HEALTH

SAS au capital do 77 024,99 euros (nouvella mention) Siège social : 130 nin Eugène-Pottlar 35000 RENNES RCB Rannes 812 610 905

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux tempsa d'une décision en date du 14 janvier 2019, la Présidant la décidié d'augmenter le capital d'une somme de 65,55 eures, pour la porter de 76 958,34 eures à 77 024,99 euros par apports en

nemérales L'alfades 1 de l'artiste "capital accial" des statuts a été modifié en consiquence. Le nouveau capital est ginal liuis à 77 024,49 queco. Pour avis, la Prisident.

CAP CODE-Société d'avocats 13 rus de Châtillon - BP 60435 35004 Rennes Ceder: capcode.eu

BETHEL

SARL au capital de 8 000 euros Siège social transféré au 31 boulevard de Leunay 44100 MANTES RCS Rennes n° 423 719 576 (ancien siège)

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Stur décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 livrier 2019, il a réla décide de transférer le ellège anciel de la Société et de modifier d'article 5 des sisiats an consequence. Ancienne american : Les Bruyères ; 36240 La Bouxèrier. Nouvelle mention : 13 boule-vard de Lange, 44100 Nantes. Inscripton modificative au RCS de Rennes et de Nantes necessaries de Nantes necessaries de la Rennes et de Nantes necessaries de la Rennes et de Nantes ferosces a tétats. de Nantes (nouveau sitigo). Pour avia, le Cérant.

7200701801 - VS

GREEN HILL STUDIO Forme : SAS Siège social : 1219 av des Chemps-Ban 35510 CESSON-SEVIGNE 84036025 RCS Tribunal de Commerce de Rennes

CAPITAL SOCIAL

Aux termas de l'assemblée générale exteordinaire en date du 26 mars 2019, les associés ent décidé de modifier la capital social en le portant da 18 000 euros à 1 800 euros.

Articlo 7 des situlutamodifié en consé-

quence.

Mention sera portée au RCS de Tribu-nal de Commerce de Rennes.

7200730701 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sour seing privé, an date du 9 avril 2019, à Piennes, il a été constitué une Société par actions sim-plifiée présentant les caractéristiques

constitue une Sociaté par actions almpillión présentant les caractératiques
sulvantes : Dénomination : CEPICE SANTÉ INVESTISSEMENTS. Siège social : Certie Alphrais, Britwent B2, 35760 Saint-Grégoire. Objet social : acquilation, cession,
construction, propriété, administration et exploitation par beil, ball à constitucbion, location par beil au société : 98 sendess à
compler de la déte de son immatribulation au FICS.
Capital social : 25 000 survos.
Présidant : Lacociété OFFICE SANTÉ,
AB dont le cisque social se alture Centre
Alphrasin, Baltment E2, 35760 SeintGrégore.
Tratemission des actions : toutes les

SAS dont le siège accid se alture Centre Aphasia, Băltment E2, 35760 Seint-Grégore. Britant B2, 35760 Seint-Grégore. Transmission des actions: toutes les cessions d'autions y compris pour celles consenties au profit d'us conjoint, d'un accendant ou d'un descendant du déaint sent souniess à l'agrément préclable, donné par la collectivité dès essociés. Admission aux assemblées et droit de vote tout associé a droit de participer aux décisions collactives du moment que ses socions sent insorties en comple au jour de l'assemblée au de l'envoi des plécos requites en vue d'uns consultation écrite ou de l'établissement de l'acte expriment la volonté des associés. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotific du capital qu'ella représente. Chaque action dente dorit à una voix.

La société sera immatriculée au Registre du Centmerce et des Sociétés de Bennés.

7200768401 - VS

RECTIFICATIF

Recipionis a Ponestion purse dans LE JOLENNAL DE VITRE de 20 sons 2016, concurrentisano de PAVECOSTEO. Ry a Sou de 19 o Trus Augustin-Flassis es van Plus Augustin-Granes.

7200736501 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

DE CONSTITUTION

Per acte S.S.P. en date du 10 avril
2019, est constituée la société présentant les garactériatiques autvantes;
Démonination : ANA INGÉRICEIS.

Forme : société anonymie à contesti
d'administration.

Capital : 50 000 euros.

Siège : 24, avenus dus Français-Libees (55001) Remas.

Objet : ingénisire globale dans l'enmemble des domeines de la censiruction, de l'infrastructure et de l'industric,

afini que toutes opérations commerciales, financières ou putritiques se ratiochant à objet indiquéel- dessus (cui à un
objet comerce ou putritiques de autotion de l'agrément du conseil d'administra
Cession d'actions à un tiers : coumète à
l'agrément du conseil d'administration.

Assemblées ; fout getforquaire a le contine

on. Assemblées : tout sctionnaire a le circit Assemblass, sou general que que que con le nombre d'actions qu'il possède, Cha-que action donne droit à une voix seuf li-mitation tégale.

ie nomini d'acciona d'il possesse, chiarie action d'acciona d'il acciona del acciona d'il acciona del acciona d'il acciona del acciona d'il accion

7200751701 - VS

DISSOLUTION T.U.P.

Aux termes des décisions de l'essocié unique du 20 mais 2019, in Société CC-FIB, SAS au capital de 193 500 aures, dont le séga sociole até Mont-Saint-Aignan, 1 Aléa de la Cédrule, 38 1 162 347 CG Rouera, asoció unique, a décidé la désolution enticipée acumes a l'articla d'esolution enticipée acumes à l'articla de la Cédrule, des Saint-Malo.

M. Patriclé BIDAULT, demaurant 1 Alfec de la Cédrule, Montre, Mont

hot.
Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition, à exercer dans les 30 jours de la présente publication devant le Tribunat de Grande Instance de Saint-Melo.
Pour avis.

Pour avia.

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une dicialon de l'asso-cée unique du 22 février 2019 : la o-cée unique du 22 février 2019 : la o-ciés FICAMEZ AUDIT, siez e une Breint-fer, 44110 Châtenubrient, Immatriculée ar RCS de Natres acus le numéro 383 262 944 a été nommée en qualité de Commissaire sux comples tiluleixe. Aux tennes d'une décision de l'associée uni-que du 20 mars 2019 ; le siège social de la société à été transfère au 19 rus Seint-Michel, 36600 Pécoln, esa setutus ont tés modifié en conséquence.

Pour evis

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux tompes d'une dicisión de l'asou-ciée unique du 22 térrier 2010, la acoulté FOCANCE AUDIT, sies à rue Branti-lei. 44110 Collèbrativant, membretotide au RCS des Hontant au la martir de 2022-24 44, à tête promisée a que l'acourte de mission des mongles l'acourte de 2022-24 des parts de 2022-25, acoustic de 2022-25 des parts 2029, acoustic de 2022-25, acoustic de 1230-250, acoustic de 2022-25, acoustic d

Commune de LA GRAVELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du Lundi 13 mai 2019

Nombre de conseillers :

Afférent au conseil: 15

En exercice:

14

Le Lundi 13 Mai 2019 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de

Présents :

12

LA GRAVELLE, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. DEULOFEU

Votants:

12 en séance ordinaire, à la mairie, Nicolas, Maire de La Gravelle.

Nombre de

Date de convocation du conseil municipal : 6/05/2019

Pouvoir de vote:

0 Date d'affichage de la convocation : 6/05/2019

Présents: M. DEULOFEU Nicolas, Maire, M. FOUCHER Emilien, M. GEFFRARD Joseph,

M. LOUVEL Frédéric, M. BODIN Thierry, M. GERAULT Marc, M. PERCHARD Nicolas,

Mme SACAZE Catherine, Mme LOUTELLIER Emilie, Mme BEAUFILS Laurence, M. CHRETTEN Hervé,

M. PIEAU Christian, formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absent(s) excusé(s)</u>: M. LEMESLE Matthieu, M. BROSSARD Kévin Secrétaire <u>de séance</u>: M. PERCHARD Nicolas

Pouvoir de vote : Néant

Objet: Avis du conseil municipal: enquête publique SAS LE GUEVEL (2019-05-01)

Le Conseil Municipal,

Vu le dossier d'enquête publique concernant la demande présentée par la SAS LE GUEVEL en vue d'obtenir l'autorisation environnementale pour la régularisation et l'extension des capacités de stockage de l'entrepôt de produits combustibles situé sur l'ECOPARC à La Gravelle;

Vu la note explicative de synthèse transmise avec la convocation, aux élus municipaux, pour la séance du 13 mai 2019 ;

Après en avoir délibéré, suite à un vote à main levée, « par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention » donne un avis favorable à la demande présentée par la SAS LE GUEVEL en vue d'obtenir l'autorisation environnementale pour la régularisation et l'extension des capacités de stockage de l'entrepôt de produits combustibles situé sur l'ECOPARC à La Gravelle, objet du dossier d'enquête publique.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme au registre. A La Gravelle, le 14 Mai 2019 Le Maire, Nicolas DEULOFEU





Accusé de réception - Ministère de l'Intérleur 053-215301086-20190513-2019 05-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le prétet : 14/05/2019 Publication : 14/05/2019

Département D'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement de FOUGÈRES -VITRÉ

COMMUNE

DE

BRÉAL-SOUS-VITRÉ

35370

5 Rue de la Mairie

Tél : 02.99.49.42.10 Fax : 02.99.49.32.28 mairie.brealsv@orange.fr Mairie de LA GRAVELLE

1 rue Madame de Sévigné
53410 LA GRAVELLE

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

La Commune de BRÉAL-SOUS-VITRÉ
Représentée par Madame Pascale CARTRON, Maire
5, rue de la Mairie
35370 — BREAL-SOUS-VITRE
TÉL: 02-99-49-42-10 FAX: 02-99-49-32-28

Certifie que nous avons bien reçu le dossier d'enquête publique suite à la demande de la SAS Le GUEVEL en date 25/03/2019, et n'émet pas d'observation sur le projet de régularisation et d'extension des capacités de stockage de l'entrepôt de produits combustibles situé sur la commune de La Gravelle (53). L'avis de la commune de Bréal-Sous-Vitré est donc réputé favorable. Une information sera néanmoins faite lors de la prochaine séance du conseil municipal prévue le jeudi 13 juin 2019.

Fait pour valoir ce que de droit.

Fait à BREAL-SOUS-VITRE,

Madame Pasca



PREFET DE LA MAYENNE

Direction de la citoyenneté Bureau des procédures environnementales et foncières Affaire suivie par : Mme Muriel DAVENEL

Téléphone: 02.43.01.51.44

Courriel: muriel.davenel@mayenne.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Installation soumise à autorisation (enquête publique)

Mine Pascale CARTRON, maine de BRÉAL-BOUS-VITRE

certifie que l'arrêté du 11 mars 2019 du préfet de la Mayenne,

concernant l'ouverture d'une enquête publique du mardi 16 avril 2019, 14 h au mardi 21 mai 2019, 12h, relative à la demande présentée par la SAS LE GUEVEL, dont le siège social est situé 23 rue de la Grassinais à Saint-Malo (35400) en vue d'obtenir l'autorisation environnementale unique pour la régularisation et l'extension des capacités de stockage de l'entrepôt de produits combustibles situé sur l'Ecoparc à La Gravelle (53410).

a été affiché le... 2.4.63. 20.19.....dans les formes réglementaires, (au moins 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique, soit au plus tard le vendredi 29 mars 2019) et a été maintenu dans les formes réglementaires, pendant toute la durée de l'enquête publique soit jusqu'au 21.05. 2019.

ABREAL-BOUS-VIRE 1e 21/05/2019
Le maire,

(signature et cachet de la mairie)

Certificat d'affichage à retourner à la fin de l'enquête publique à la préfecture, direction de la citoyenneté, bureau des procédures environnementales et foncières.



Direction de la citoyenneté

Bureau des procédures environnementales et foncières

Affaire suivie par : Mme Muriel DAVENEL

Téléphone: 02,43,01.51.44

Courriel: muriel.davenel@mayenne.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Installation soumise à autorisation (enquête publique)

Monsieur DEULOFEU Nicolas, Maire de LA GRAVELLE (Mayenne),

certifie que l'arrêté du 11 mars 2019 du préfet de la Mayenne,

concernant l'ouverture d'une enquête publique du mardi 16 avril 2019, 14 h au mardi 21 mai 2019, 12h, relative à la demande présentée par la SAS LE GUEVEL, dont le siège social est situé 23 rue de la Grassinais à Saint-Malo (35400) en vue d'obtenir l'autorisation environnementale unique pour la régularisation et l'extension des capacités de stockage de l'entrépôt de produits combustibles situé sur l'Ecopare à La Gravelle (53410).

a été affiché le 22/03/2019 dans les formes réglementaires, (au moins 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique, soit au plus tard le vendredi 29 mars 2019) et a été maintenu dans les formes réglementaires, pendant toute la durée de l'enquête publique soit jusqu'au 21/05/2019.

A La Gravelle, le 22/05/2019

Le maire,

(signature et cachet de la <u>mair</u>ie)

Le Maire, Nicolas DEULOF**EU**

Certificat d'affichage à retourner à la fin de l'enquête publique à la préfecture, direction de la citoyenneté, bureau des procédures environnementales et foncières.



Direction départementale des Territoires

Laval, le

29 MAI 2018

La cheffe du service Eau et Biodiversité à Préfecture de la Mayenne Direction de la réglementation et des libertés publiques Bureau des procédures environnementales et foncières - 46, rue Mazagran CS 91507 53015 LAVAL CEDEX

Vos réf. : affaire suivie par Mme Muriel DAVENEL

Affaire suivie par : Christine Cadillon (SL)

Mel: ddt-scb@mayenne.gouv.fr

Tél. 02-43-67-89-51

<u>Objet</u>: Autorisation environnementale unique SAS GUEVEL de la Gravelle – Avis sur compléments du 23/04/18 Référence ANAE N°AEU-53-2017-7

Je vous prie de trouver ci-après mes principaux éléments relatifs au dossier cité en objet :

Le service aménagement et urbanisme avait formulé un avis favorable en novembre 2017 sur le dossier initial. Les compléments apportés au dossier ne modifient pas l'avis favorable émis par le SAU.

Seule une amélioration rédactionnelle pourrait être apportée dans le volet 1 de la notice de renseignement en page 15. En effet, la notice précise que "La commune de La Gravelle est actuellement dotée d'une catte communale approuvée le 22 mars 2005." Depuis cette date, la carte communale a été révisée et approuvée le 26 avril 2016.

Aussi, la notice mériterait d'être actualisée pour en tenir compte.

La cheffe du service eau et biodiversité,

Christine CADILLON



COLIE

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE LA MAYENNE choisir :

Dossler sulvi par : Tél. : Alexia Courtois 02.49.10.47.92

Mél. : ars-di53-sspe@ars.sante.fr

Monsieur le préfet de la Mayenne Direction de la réglementation et des libertés publiques Bureau des procédures environnementales et foncières 46 rue Mazagran CS 91507 53015 Laval cedex

Lavai, le 18 mai 2018

Vous avez sollicité mon avis concernant le complément de dossier sur la demande de la société LE GUEVEL, afin d'être autorisée à augmenter les capacités de stockage de son entrepôt situé dans le Parc d'Activités Ecoparc à La Gravelle. Les quantités projetées de stockage de nouveaux produits d'hygiène et de traitement de piscines, soumettent l'activité à la directive SEVESO, seuil bas.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'émets un avis favorable à ce projet.

Comme indiqué dans l'avis de l'ARS du 9 novembre 2017, l'ARS Bretagne délégation d'ille et Vilaines, ne semble toujours pas avoir été consultée, car les deux captages par drains de la Forêt du Pertre en Ille et Vilaine ne sont toujours pas signalés dans l'état initial des milieux aquatiques souterrains et superficiels. Les périmètres de protection de ces captages sont à 800m des installations de stockage. Leurs présences mériteraient d'être mentionnée, même si les captages ne sont toutefois pas sous l'influence des émissions du projet car situés sur un autre bassin versant, celui de la Vilaine.

Le périmètre du captage de la Germendière à Saint Pierre la cour, sur la crête entre le bassin versant de la Vilaine et du Vicoin, longe pendant 1 km la rivière du Vicoin à une distance d'environ 700m. Ce captage serait potentiellement le plus vulnérable en raison de la nature géologique du sous-sol de grés et de calcaires.

Cependant, l'impact des rejets sur les milieux est négligeable. L'activité de stockage ne génère que très peu de rejets. Le flux principal est constitué des eaux de lavage des poids lourds, et des eaux pluviales sur le site. Ces eaux sont débourbées et déshuilées dans des pièges à hydrocarbures puis collectées dans un bassin de 3000m3 permettant le contrôle et la rétention éventuelle, puis dirigées vers le bassin étanche de l'Echoparc.

L'étude acoustique révèle une émergence diurne non conforme en zone d'émergence réglementée avec 7.5 dB pour une habitation au sud-ouest des installations. Le calcul de cette émergence se réfère à une mesure initiale diurne réalisée en période d'inactivité un samedi alors que l'activité autoroutière voisine (péage de La Gravelle) était particulièrement basse. Cette émergence n'est pas à priori représentative de l'impact acoustique de l'activité de l'établissement mais plutôt de celle de l'autoroute.

L'impact sonore du projet est probablement faible du fait de l'absence de process ou de matériel bruyants dans les zones de stockage. Ce sont les véhicules de transports accédant au site et à l'Ecoparc qui génèrent le plus de bruit.



Cité administrative 3^{ème} et 4^{ème} étage BP 83015 - 60 rue Mac Donald - 53030 LAVAL CEDEX 9 Tél. 02 49 10 48 00 – Mél. ars-dt53-contact@ars.sante.fr www.ars.paysdelaloire.sante.fr Les émissions atmosphériques de l'établissement sont négligeables. L'évaluation des risques pour la santé humaine conclut à ce qu'aucun composé susceptible d'être émis dans les milieux environnants ne peut porter atteinte à la santé des populations voisines. Cette étude a été développée correctement et est bien appropriée aux risques et enjeux sanitaires autour du site.

P/ Le délégué territorial,

La responsable du département sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement,

Gaëlle DUCLOS



DEPARTEMENTAL SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA MAYENNE

GROUPEMENT PREVENTION-PREVISION-OPERATION

SERVICE PREVENTION

Dossier sulvi par : Lieutenant-Colonel CHEVREUL Philippe Tél.: 02,43,59,16,15 prevention@sdis53.fr

V/réf.; N/réf.; N°D-2017-002016 SDIS/PREVEN/PC/BL

Le Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours

Monsieur le préfet Direction de la Citoyenneté Bureau des procédures environnementales et foncières 46 rue Mazagran - CS 91507 53015 LAVAL CEDEX

Objet: Sécurité contre l'incendie - Demande d'autorisation environnementale -

Société LE GUEVEL représentée par Monsieur Vincent FROSTIN - Parc

d'activités Ecopare - Extension des capacités de stockage.

Commune de : LA GRAVELLE.

Référ: Votre transmission électronique en date du 17 octobre 2017. Date de réception au S.D.I.S.: 17 octobre 2017.

Par transmission rappelée en référence, vous m'avez communiqué, pour avis, le dossier relatif à l'opération citée en objet.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'étude de cette réalisation appelle de ma part les remarques suivantes.

I - DESCRIPTION

Le projet prévoit l'augmentation des capacités de stockage afin d'accueillir des produits de nettoyage, désinfectant, traitement des piscincs, dont les quantités entraînent le classement de l'établissement sous le régime de l'autorisation pour la rubrique nº 4510 de la nomenclature des installations classées ainsi qu'aux dispositions de la directive SEVESO seuil bas.

La société LE GUEVEL comprend un bâtiment de stockage constitué de deux cellules de stockage (2 900 m² et 2 500 m³) et d'une zone de chargement/déchargement (2 000 m²) séparées par des murs coupe-feu de degré 2 heures (REI 120). Une paroi d'isolement identique sépare les cellules des différents locaux sociaux et techniques. De plus, chaque cellule est équipée de détecteurs incendie déclenchant une alarme.

En matière de protection de l'environnement, la société LE GUEVEL est dotée des capacités techniques suivantes :

- deux séparateurs d'hydrocarbures pour traiter les eaux de ruissellement des voiries avant rejet au réseau des eaux pluviales de l'Ecoparc;
- d'un séparateur d'hydrocarbures traitant les eaux issues de l'aire de lavage avant rejet dans le réseau des eaux pluviales de l'Ecopare;

Adresse: 19 rue Eugène Messmer RP 60533 53005 LAVAL Cedex

Téléphone: 02 43 59 16 00 Tálécopie : 02 43 56 01 32

- d'une lagune écologique traitant les caux sanitaires de la zone industrielle ;
- d'un bassin de rétention des eaux pluviales et d'extinction d'un volume de 7 400 m³;
- d'un poteau incendie privé délivrant un débit de 60 m³/h;
- d'une réserve d'eau incendie de 360 m³, commune à la zone industrielle, équipée de trois colonnes d'aspiration associées à trois aires de stationnement pour engins de secours d'une surface unitaire de 32 m².

En complément des équipements listés ci-dessus en matière de défense extérieure contre l'incendie, l'établissement est défendu par trois poteaux d'incendie communaux, l'un situé à moins de 100 m de l'entrée de l'établissement, les autres implantés à près de 250 m de l'entrée de l'établissement.

Par ailleurs, un plan d'eau naturel inépuisable équipé d'une aire d'aspiration est situé à près de 400 m au Nord de l'établissement.

H - REGLEMENTATION

Les activités exercées dans ce bâtiment sont visées par la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement aux rubriques suivantes :

- Rubrique n° 1510 : Stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 tonnes ENREGISTREMENT ;
- Rubrique nº 1530 : Dépôt de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues DECLARATION ;
- Rubrique n° 2663 : Stockage de pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire sont composés de polymères ENREGISTREMENT ;
- Rubrique nº 4510 : Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aigué 1 ou chronique AUTORISATION.

De plus, il est soumis aux dispositions du code du travail, 4ème partie - « santé et sécurité au travail » et plus particulièrement livre le titre II et titre IV pour sa partie législative « principes généraux de prévention » « information et formation des travailleurs » et son livre II titre le et titre II pour sa partie règlementaire « obligations du maître d'ouvrage » « obligations de l'employeur ».

L'avis du service départemental d'incendie et de secours relève exclusivement des dispositions réglementaires suivantes :

- article R 111-5 du code de l'urbanisme relatif notamment à l'accessibilité des engins de lutte contre l'incendie,
- note interministérielle du 3 juillet 2015 relative à l'instruction des demandes de permis de construire et des demandes d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement.

III - OBSERVATIONS

- l°) Assurer le libre accès à l'ensemble du bâtiment de l'établissement aux engins de lutte contre l'incendie à partir d'une voie engin répondant aux caractéristiques minimales suivantes :
- ₩ Largeur de la chaussée : 3 m,
- ₩ Hauteur libre: 3,50 m,
- ₩ Pente inférieure : 15 %,
- Rayon de braquage intérieur : 11 m,
- Force portante calculée pour un véhicule de 160 kilo-newton avec un maximum de 90 kilo-newton par essieu (ceux-ci étant distants de 3,60 m au minimum).
- 2°) Veiller à respecter les consignes de stockage des produits incompatibles entre eux.
- 3°) Etre en capacité de fournir lors d'un sinistre la liste et le quantitatif des produits stockés dans le local spécifique.
- 4°) Instruire un personnel spécialement désigné à la conduite à tenir en cas d'incendie et à la manœuvre des moyens de secours.
- 5°) Etablir des consignes de sécurité définissant l'organisation en matière de réponse aux risques d'incendie.

NOTA: Les observations émises dans ce rapport n'ont de valeur que pour l'activité désignée dans la description. Tout changement d'activité ou modification des locaux devra faire l'objet d'un dossier transmis pour avis à mes services.

IV - AVIS

Au regard des observations énoncées ci-dessus, j'émets en ce qui me concerne un « AVIS FAVORABLE » à la réalisation de ce projet.

Colonel Marc HOREAU

Copies transmises pour information à :

M. le Maire 53410 LA GRAVELLE

Service « Prévision »

Archives Service « Prévention »



PREFET DE LA MAYENNE

Information sur l'existence d'un avis réputé sans observation

de l'autorité environnementale

Dénomination du projet :

Demande d'autorisation environnementale unique présentée par la SAS LE GUEVEL dont le siège social est situé 23 rue de la Grassinais à Saint-Malo (35400) en vue de procéder à la régularisation et à l'extension des capacités de stockage de son entrepôt, situé au sein du parc d'activités Ecoparc à La Gravelle (53410).

Le présent dossier a été transmis à la mission régionale d'autorité environnementale des Pays de la Loire le 17 octobre 2017 (date de réception du dossier).

Depuis le 1^{er} février 2018, en application de l'article R. 122-7 du code de l'environnement, et en l'absence d'observation de la part de l'autorité environnementale, l'avis est réputé sans observation.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,

- d'une consignation au dossier d'enquête publique,

- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Laval, le 24 janvier 2019 1

Le préfet, Pour le préfet et par délégation, Le directeur de la ciroyennete,

Eric/GERVAIS





Service émetteur : Délégation départementale

d'Ille-et-Vilaine

Département santé-environnement

Affaire suivie par : Sylvain PRUDHOMME

Courriel : ars-dt35-sante-environnement@ars.sante.fr

Téléphone: 00 99 33 34 34 Télécopie: 02 99 00 19 59



Monsieur le Préfet Direction de la Coordination Interministérielle et de l'Appui Territorial Bureau de l'environnement et de l'utilité publique 3, avenue de la Préfecture 35026 RENNES Cedex

A l'attention de Mme Anne-Loïse MANSON

Réf.: 2018-06-14-0359/AEPDIV/SYP PJ : Arrêté préfectoral du 14/01/2009

Date: 14/06/2018

Objet : AE / ICPE -- Société Le GUEVEL à La Gravelle (53)

Par correspondance du 4 juin dernier, vous avez bien voulu me communiquer, pour contribution à l'avis de l'autorité environnementale, un dossier présenté par la société LE GUEVEL en vue d'augmenter les capacités de stockage de son entrepôt sis à La Gravelle (53) vis-à-vis de nouveaux produits, soumettant l'activité à la directive SEVESO - seuil bas.

Après étude des pièces jointes, il apparaît que toute référence aux drains de la forêt du Pertre et des Landes de Bréal, localisés en Ille-et-Vilaine et destinés à la production d'eau d'alimentation humaine, est absente de l'état initial du dossier.

Hors leurs périmètres de protection instaurés par arrêté préfectoral du 14 janvier 2009 jouxtent la zone d'activités « Ecoparc » sur laquelle porte le projet.

Mention de leur présence mériterait d'être précisée dans le dossier.

Pour autant, au regard des éléments disponibles, vous noterez que :

- l'aire d'alimentation des drains, englobant de facto leurs périmètres de protection, recoupe le bassin versant topographique de La Vilaine ;
- la zone d'activités « Ecoparc » et les rejets d'eau pluviale associés sont sous l'emprise d'un autre bassin versant, celui de La Mayenne.

Ainsi, compte tenu de l'indépendance des bassins versants entre eux, il n'y a pas lieu d'envisager d'incidence de l'activité projetée sur la qualité de l'eau des drains.

En conclusion, sur la base des réserves précitées, j'émets un avis favorable à ce dossier.

> La directrice de la Délégation départementale d'Ille-et-Vilaine,

> > Nathalie LE\FORMAL



TRANSPORTS - DISTRIBUTION - LOGISTIQUE

SAINT-MALO - Tél. 02 99 21 12 02 - Fax 02 99 82 55 52 LA GRAVELLE - Tél. 02 43 26 88 30 - Fax 02 43 26 88 39

Courriel: transports@leguevel.fr

DEMENAGEMENTS - GARDE MEUBLES - ARCHIVAGE

SAINT-MALO - Tél. 02 99 21 12 01 - Fax 02 99 21 19 69 PARIS - Tél. 06 22 63 02 63 - Fax 02 99 21 19 69 Courriel : demenagements@leguevel.fr

ATTESTATION DE NON CONCERTATION PREALABLE

Arrivée du présent document

2 D MARS 2019

Préfecture de la Mayenne

Objet: Demande d'Autorisation Environnementale Unique Etablissement LE GUEVEL -Commune de La Gravelle (53)

Je soussigné, Mr Vincent FROSTIN, Président de la société LE GUEVEL sas, certifie qu'il n'a pas été organisé de concertation préalable au sens de l'article L.121-16 du Code de l'Environnement dans le cadre du dossier de demande d'autorisation environnementale mentionné en objet.

Il n'y a donc pas lieu de fournir les pièces mentionnées par l'article R.123-8 (5^{ème} alinéa) du Code de l'Environnement

A Saint-Malo, Le 12 mars 2019

Vincent-FROSTIN

Président



Siège social : 23 rue de la Grassinais B.P. 67 - 35406 SAINT-MALO CEDEX Tél. 02 99 21 12 00 - Fax 02 99 82 55 52

Agence : La Gravelle ECOPARC - 53410 LA GRAVELLE Tél. 02 43 26 88 30 - Fax 02 43 26 88 39





PRÉFET DE LA MAYENNE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Unité départémentale de l'architecture et du patrimoine de la Mayenne

Suivi du dossier par : Rosemary Caruel

2 02 53 54 54 45

Références: 2018-055

Objet:
Projet Le Guevel sur la commune de
La Gravelle

Le projet n'appelle pas d'observations particulières.

Laval, le 27 avril 2018

L'architecte des bâtiments de France

à Monsieur le Préfet de la Mayenne Direction de la Citoyenneté Bureau des procédures environnementales et foncières

Rosemary CARUEL Onef de l'UDAP 53 Architegte des bâtiments de Françe



Préfète de la région Pays de la Loire

La Préfète de région

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jean-Philippe BOUVET 02 40 14 23 25

jean-philippe.bouvet@culture.gouv.fr

Références: IA0531081700015-3

à

Préfecture de la Mayenne Direction de la Citoyenneté Bureau des Procédures Environnementales et Foncières 46 Rue Mazagran CS 91507 53016 LAVAL CEDEX À l'attention de Mme Karine LACHAUD,

NANTES, le 15 MAI 2018

Objet:

Archéologie préventive - Réception d'un dossier d'aménagement

Références:

LA GRAVELLE (MAYENNE), 2017 - Parc activités Ecopard - ZE 284,285,287

IA0531081700015

Votre courrier du 17 octobre 2017 Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 17 octobre 2017.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour la directive régionale des affaires culturelles et par délaga du Le Conservareur régional of révehéologie Conservateur général du parulagine

Jean-Philippe BOUVET

Jean Claude LE LAY

Architecte DPLG Commissaire Enquêteur

9 rue de Cheverus 53000 LAVAL

Laval le 23 mai 2019

SA LE GUEVEL 23 rue de la Grassinais 35400 ST MALO

A l'attention de M FROSTIN

Dossier EP / Eco parc la Gravelle 53410

COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Monsieur

L'enquête publique relative au dossier de demande d'autorisation environnementale en application de articles R 181-12 et suivants du Code de l'Environnement s'est déroulée du 16 avril au 21 ami 2019 en la mairie de la Gravelle.

Lors de cinq permanences, je n'ai reçu aucune visite ni par courrier de demandes de renseignements et ce malgré l'information donnée.

Conformément à la règlementation, vous disposez d'un délai de quinze jours pour porter à ma connaissance d'éventuelles observations à la suite de quoi le rapport sera déposé à la préfecture de la Mayenne ainsi qu'a Greffe du Tribunal Administratif de Nantes.

Dans l'attente, je vous prie de croire Monsieur en l'assurance de ma considération distinguée

Le Commissaire Enquêteur

Jaří Claude LE LAY

email: socarchiclelay@wanadoo.fr

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête: O stenting de l'Interisete environmentale
de de la del
unque pour la régularisets et l'enteuring de capecits
de stockage de l'entrefot as produits combrestile situé
su l'Eco au de la Grovelle (53410) 878 ho QUEVEZ
Arrêté d'ouverture de l'enquête :
en date du
A A A A A A A A A A A A A A A A A A A
Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :
M LE Uf 7. Jean Mande qualité Commissaire Enquiteur
Membres títulaires : M qualité
M qualité
M qualité
Membres suppléants : M qualité
M qualité
Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 16 mil 2019 au 21 mai 2019
lestin di hardi undi
les through findi de Ph 45 à 12h. et de 14h à 18h
les Vendudi Siège de l'enquête: Manu de la Gravall. Gravall. Siège de l'enquête: Manu de la Gravall.
Siège de l'enquête: (Man a lo Graval).
Autres lieux de consultation du dossier :
Registre d'enquête :
comportant <u>9.3</u> feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir
les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :
Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :
seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : le maine de la Gravelle.
aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la
préfecture de chaque département concerné.
Réception du public par le commissaire enquêteur :
les marga 10 mars et de
les manural de de g à la huset de à
les Junes 16 mai 2014 de 15h à 12 hund de à
les de à et de à a a a
une réunion publique 📑 a été 🔀 n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

La Thorsein femaneure plotoré à la furente enquête foile que à et onverte le jame de la hoir 2019, ai Gloriel.		
la trosien fernament du Convint stance Engritures et tenimi co for a-17 hours		
Aucui voti et aucui chrevat		
Fait 6 11 mai 2019		
Le Comuis Sons Enqueleir Jean Chard 18 My		
la Quahrene plus sur a Matrie à la perente lu quelle publique a eté deverte le jou di 16 hai 2019 à 16 heurs		
le gretien fen avera du Comuis souie Engreteur s'est terminer Cofom o 19 heurs		
Aucuie voit et avens obserat.		
Fait le 18 hai 2019. Le commissair enqueller		
La Compnience et dervier franchere platire à la fre entre en quete fulique e été ouverte le mardi le marsolf à 18 hours.		
for & Alleur wat it and prevati		
le come soni enfrutiv		
3/23		

PREMIÈRE JOURNÉE

Les Ma Cardi 16 mil de 14 heures 19-2 à 17 hours heures 10 -
Les Mandi 16 mil de 14 heures 20 à 17 hours heures 10 .
L'agrete publique relative par hescul to sour a eta onverte per lo marrie de la growelle le 15 fril 20 H
ete onverte re la marie de la gravelle le 15 fril 20 H
ci 14 hun.
Le Considerain de la Continue à Des de la soni de la consideration
de 144 à 17 has, of à avir vei hi l'affrehere
de 14th à 17thans, apis avir veri fir et affrehage regle ment atre.
s'es kentini le 16 pril 2019 à 17 hous
t the state of the
fucure viote ni observati.
Foit 6 16 Inil 2019
Foit le 16 Inil 2019 L'emissaie trapilis
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Jean Clouds to 4A
le du viena penence relative or la priente enquete
forthigh a et brivert le mereriai 24 Ahil a goss a
- Jacob
La Seconde Albertingamence des Commissionée Broquelette
sichteurité et pour à 12 hous
Auene vonte auene observation
1 tait 1 24 hil 2019
L'amusail Enqueleis
Le C.E. H 2/13 Jean Chard Wordy
11 Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

and the second of the second o